



**UPF**  
UNIVERSITÉ  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

# Guide de l'étudiant

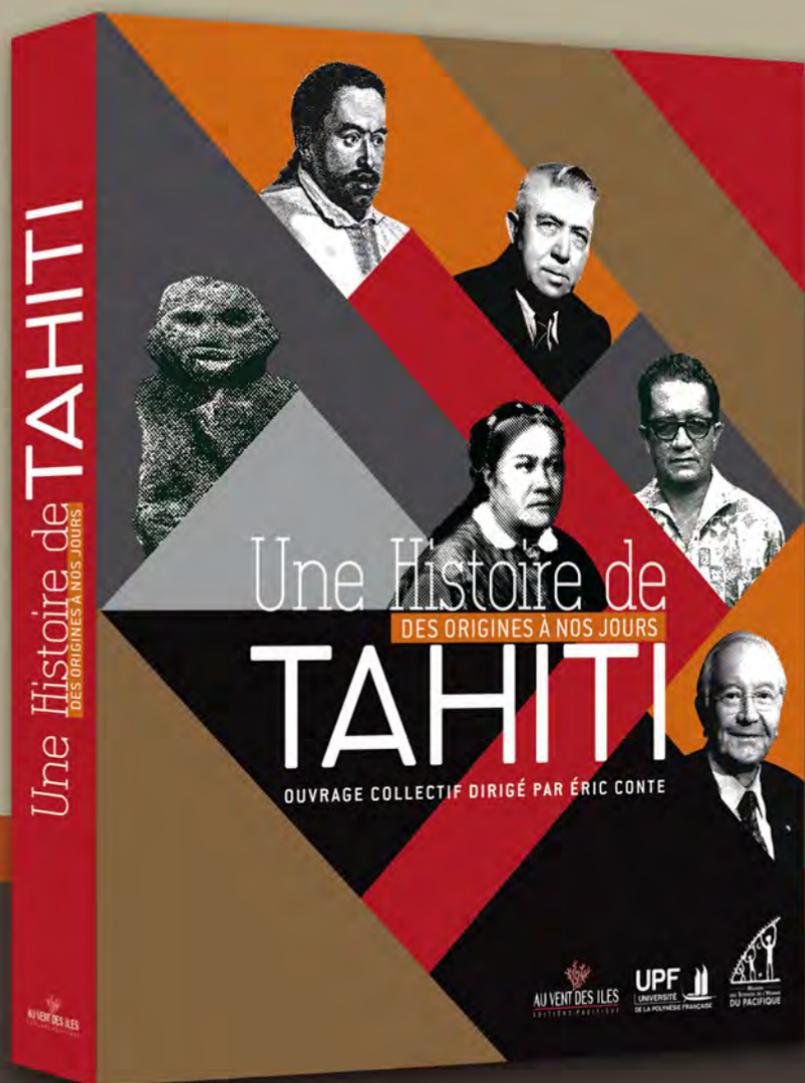
2019/2020

de l'université de la Polynésie française



[www.upf.pf](http://www.upf.pf)

Plus de 1 000 ans d'histoire



[www.auventdesiles.pf](http://www.auventdesiles.pf)

  
**AU VENT DES ÎLES**  
ÉDITIONS-PACIFIQUE

# Guide de l'étudiant

**2019/2020**

de l'université de la Polynésie française

## Mémo personnel

---

Nom

Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. ....

Filière .....

.....

## En cas d'urgence

---

2

Contacter .....

Médecin .....

Groupe sanguin .....

Informations médicales .....

.....

Des remarques ? Des propositions d'amélioration pour le guide ?  
Écrivez à [communication@upf.pf](mailto:communication@upf.pf)

Vini Like



jusqu'à

**2Go + 1Go**

**SMS illimités**  
#87 #89

à partir de

**1 950F**



## Nouveau forfait mobile Vini Like, à partir de 1 950 F.

- Jusqu'à 2 Go d'Internet Mobile
- Un bonus d'1 Go dédié aux Réseaux Sociaux
- Des SMS illimités vers Vini et Vodafone
- Jusqu'à 2h d'appels
- 3 forfaits débloqués ou bloqués à la demande

Toute nouvelle souscription est soumise à un engagement de 12 mois qui donne droit à une gratification en termes d'usage ou à une subvention pour l'achat d'un terminal. À l'exception des migrations au sein de la gamme Vini Like ou de tout autre cas notifié à l'Abonné, tout changement de forfait est conditionné par un réengagement pour douze (12) mois qui donne droit à une gratification en termes d'usage. Octroi simultané d'une subvention sur l'achat d'un terminal est conditionné par un réengagement de 12 ou 24 mois. Conditions particulières disponibles en boutique ou sur [www.vini.pl](http://www.vini.pl).



**VINI**

Partageons l'innovation

## Découvrez votre université

Le mot du président	10
Le mot des représentants étudiants	11
Fonctionnement et gouvernance	12
L'université en chiffres	14
Tous les calendriers & dates clés	16
Une université numérique	21
L'université vous informe	24
Cinq bonnes raisons de choisir l'UPF	26
La recherche	28
L'ouverture internationale	32
L'ESPE	38

4

## Choisissez votre formation

Le schéma des études [LMD]	46
La carte des formations	48
Les options	51
La formation continue	52
L'Institut Confucius	54
Modalités d'inscription	56
Organisation des examens & règlement des études	59
Questions-réponses sur la scolarité	61
Poursuite d'études & passeport mobilité	64

# SIMPLE, FACILE ET GRATUIT\* ...

... POUR VOS RETRAITS D'ESPECES ET PAIEMENTS LOCAUX CHEZ LES COMMERCANTS, OPTEZ POUR LA CARTE FENUA

Profitez dès maintenant de la carte Fenua pour vos retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets (DAB).

La carte Fenua est gratuite\* la première année et vous permet de retirer de l'argent de votre compte CCP !



## N'hésitez plus !

Pour plus de renseignements, adressez-vous auprès de votre bureau de poste habituel ou appelez le 40 432 432.

\*Cotisation gratuite la première année pour toute première adhésion d'une carte Fenua

...POUR RECEVOIR ET CENTRALISER EN LIGNE VOTRE COURRIER, OPTEZ POUR



# Digiposte

\* 5Go gratuits sans limite de temps, voir nos offres sur [www.opt.pf](http://www.opt.pf)



Inscrivez-vous sur [digipostepius.fr](http://digipostepius.fr)



- Espace de stockage personnel et sécurisé
- Jusqu'à 5Go gratuits à vie
- Consultable 24h/24 via internet
- Application mobile Digiposte
- Inscription en quelques clics sur [digipostepius.fr](http://digipostepius.fr)



## MOINS DE COURRIER PAPIER

- Facture de téléphonie
- Factures mobiles VINI
- Relevés de compte CCP
- Et bien d'autres !



LA POSTE DU FENUA

## Réussissez vos études

Bibliothèque	68
L'aide à la réussite	70
S'informer, s'orienter, s'insérer	72
Les aides financières	78

## Vivez sur le campus

Un campus éco-responsable	84
Logement, restauration & transport	85
Protection sociale et santé	88
Sécurité sur le campus	90

## Impliquez-vous

6

Calendrier des événements	94
Vie étudiante : engagez-vous !	98
Vie culturelle	101

## Repérez-vous

Contacts au sein de l'université	104
Urgences	105
Adresses & numéros utiles	105
Plan du campus	106
Glossaire	107





# Découvrez votre université

Le mot du président

Le mot des représentants étudiants

Fonctionnement et gouvernance

L'université en chiffres

Tous les calendriers et dates clés

Une université numérique

L'université vous informe

Cinq bonnes raisons de choisir l'UPF

La recherche

L'ouverture internationale

L'ESPE





Chères étudiantes, chers étudiants,

Je suis heureux de vous accueillir à l'Université de la Polynésie française.

Que vous veniez d'obtenir votre baccalauréat, que vous poursuiviez votre cursus universitaire ou que vous repreniez vos études, accéder à des études supérieures universitaires est une chance dont vous devez prendre conscience.

Comme vous le constaterez au quotidien sur le campus, cette université – votre université – a tout le dynamisme de sa jeunesse ; sa taille humaine vous permettra une très grande proximité avec les enseignants et les personnels administratifs, toujours disponibles pour vous accompagner pendant votre parcours.

Nous mettons à votre disposition les moyens matériels pour vous permettre de travailler dans de bonnes conditions (bibliothèque confortable, prêt gratuit d'ordinateurs portables, salles d'informatique en libre accès, wifi sur le campus...).

En revanche, les clés de votre réussite sont entre vos mains et elles se résument en un seul mot : travailler.

Sans travail, inutile d'espérer réussir à l'université : nous délivrons des diplômes de valeur nationale qui ne peuvent s'obtenir sans efforts. C'est pourquoi, je ne peux que vous inviter à suivre tous les cours avec assiduité et sérieux.

Grâce à une offre de formation très diversifiée et professionnalisante, l'UPF tente de rapprocher le monde universitaire de celui de l'emploi avec pour objectif de meilleures chances d'insertion et de réussite professionnelles pour vous.

L'université est un lieu de création de savoir par sa recherche et de transmission par ses enseignements ; mais c'est aussi un lieu de vie et d'épanouissement personnel qui vous permettra de mieux vous connaître et d'affiner votre projet professionnel. Il vous appartient, à travers les associations étudiantes, vos représentants dans les instances de l'UPF et avec notre aide, d'agir pour que ce campus soit convivial et animé.

L'université, parce qu'elle forme la génération qui prendra les décisions futures, a un rôle crucial à jouer en Polynésie française.

Vous accompagner dans vos études est donc une responsabilité dont je mesure les enjeux personnels pour chacun de vous, autant que collectifs pour la Polynésie.

Avec l'équipe qui m'entoure, nous ne ménageons pas notre temps et nos efforts pour assumer au mieux cette responsabilité, lourde mais passionnante.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année universitaire !

Pr Patrick Capolsini,  
président de l'Université de la Polynésie française

*E te mau pīahi, 'ia ora na e manava,  
Chers étudiants, bonjour et bienvenue au sein de votre université.*

*Tout d'abord, nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux bacheliers et aux étudiants qui ont déjà entamé leurs cursus au sein de notre université.*

*Vous êtes ici chez vous, l'université de la Polynésie française est un atout, une chance que vous devez saisir. Son rôle est de vous préparer, vous aider, vous guider et vous conseiller tout au long de vos années d'études, car notre objectif est votre réussite et votre épanouissement personnel.*

*Nous formons une communauté universitaire. Chacun a son rôle à jouer dans le bon fonctionnement de cette université. Voilà pourquoi les enseignants-chercheurs, le personnel administratif et nous tous, étudiants, formons les piliers de cette maison.*

*L'université de la Polynésie française met à votre disposition ce guide étudiant dans lequel vous trouverez toutes les informations indispensables au bon déroulement de vos études et vous aidera dans vos démarches administratives.*

*Sachez également que nous, représentants étudiants, sommes là pour vous ; notre rôle est de défendre vos intérêts, vous soutenir, être à votre écoute ; nous sommes vos porte-paroles pour que votre voix soit entendue au sein des plus hautes sphères de notre institution universitaire.*

*Enfin nous renouvelons nos encouragements et vous souhaitons de réussir.*

11

*«Car c'est uniquement et seulement :*

*Ensemble, que nous pourrons travailler !*

*Ensemble, que nous pourrons réussir !*

*Ensemble, que nous pourrons conduire notre pirogue vers des horizons prometteurs !»*

*Te Aroha 'ia rahi.*

Vos représentants étudiants.

# Fonctionnement et gouvernance

## ■ ■ Le président

L'université est dirigée par un président. Le président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences, associés ou invités, ou tout autres personnels assimilés, sans condition de nationalité. Son mandat, d'une durée de quatre ans, est renouvelable une fois. Il est assisté de quatre vice-présidents dont, notamment, un vice-président étudiant, du directeur général des services et de chargés de mission. **Président** : [Patrick Capolsini - president@upf.pf](mailto:Patrick.Capolsini@upf.pf)

## ■ ■ Le conseil d'administration [CA]

Il vote le budget, approuve les comptes et le contrat d'établissement de l'université ainsi que les accords et les conventions signés par le président. Il adopte le règlement intérieur de l'université, le rapport annuel d'activité, le bilan social présenté chaque année par le président, après avis du comité technique...

**Vice-président du conseil d'administration** : [Jean-Paul Pastorel - vp-ca@upf.pf](mailto:Jean-Paul.Pastorel@upf.pf)

12

## ■ ■ Le conseil académique [CAc]

La Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a créé le Conseil académique. Le conseil académique regroupe les membres de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire. Le Conseil académique constitue en son sein la section disciplinaire. En formation restreinte, il est l'organe compétent pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs.

## La commission de la recherche [CR]

Elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

**Vice-présidente de la commission de la recherche** : [Nabila Gaertner-Mazouni - vp-cr@upf.pf](mailto:Nabila.Gaertner-Mazouni@upf.pf)

## ■ ■ La commission de la formation et de la vie universitaire [CFVU]

Elle est consultée sur les programmes de formation des composantes. Elle adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinés à la formation, les règles relatives aux examens, les règles d'évaluation des enseignements, les mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants, les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants...

**Vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire :**  
**Marina Demoy-Schneider** [vp-cfvu@upf.pf](mailto:vp-cfvu@upf.pf)

### Des représentants étudiants dans les instances universitaires

Dans toutes les instances de l'université, plusieurs sièges sont réservés aux représentants étudiants qui expriment leurs opinions au nom de leurs camarades et participent aux débats qui animent la vie de l'université.

Vice-président Étudiant : M. Hoanui Mariassouce  
[vp-etudiant@etudiant.upf.pf](mailto:vp-etudiant@etudiant.upf.pf)

Huit représentants étudiants, élus pour deux ans, siègent au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire : M. Hoanui Mariassouce ; Mme Haiata Poherui ; M. Faatauiria Roopinia ; Mme Anne-Marie Teotahi ; M. Maverick Smith ; Mme Taupoeiti Greig ; M. Maheamai Kokauani ; Mme Amanda Oldham-Tauefitu.

Quatre représentants, élus pour deux ans, siègent au Conseil d'administration de l'université : Mme Hinerava Bassez ; M. Léonard Puputauki ; Mme Keaulani Hamblin ; M. Hans Pedersen.

Deux doctorants, élus pour deux ans, siègent au sein de la commission de la recherche : Mme Mathilde Maslin ; M. Vincent Marolleau.

## L'université en chiffres

### ► LES EFFECTIFS

Au TOTAL, **3 148** étudiants et stagiaires sont inscrits à l'UPF

- **986** étudiants dans le département Droit, économie-gestion,
- **748** étudiants dans le département Lettres, langues et sciences humaines,
- **631** étudiants dans le département Sciences, technologies et santé,
- **47** doctorants,
- **263** étudiants à l'ESPE
- **18** en master Comptabilité Contrôle Audit,
- **43** en DUT GACO et **43** étudiants en DUT TC (formations en partenariat avec l'université de Bordeaux).

Auxquels s'ajoutent :

- **803** en formation continue diplômante durant l'année 2018
- **577** en formation continue non diplômante,
- **74** publics extérieurs sur les **467** élèves inscrits à l'Institut Confucius

### ► LES PERSONNELS (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

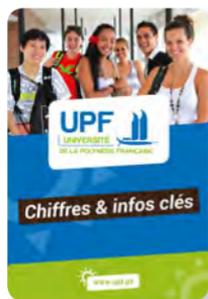
L'université dispose avec son école interne de :

- **67** enseignants-chercheurs (**15** professeurs des universités et **52** maîtres de conférences),
- **6** attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER),
- **33** enseignants du second degré,
- **14** doctorants contractuels,
- **107** personnels dits « BIATSS » Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé ) titulaires et contractuels,
- près de **280** enseignants vacataires et missionnaires.

### ► LE BUDGET

Le budget primitif de l'université pour l'année 2018, enseignement et recherche compris s'élève à :

- **4,6** milliards XPF (**38** millions d'euros) d'autorisations d'engagement :
- **4,1** milliards XPF (**34,9** millions d'euros) de crédits de paiement :
  - **66 %** de masse salariale,
  - **15 %** de crédits de fonctionnement,
  - **19 %** de crédits d'investissement.



## ► LA RECHERCHE

- ↳ 4 équipes d'accueil,
- ↳ 1 unité mixte de recherche,
- ↳ 2 structures fédératives,
- ↳ 1 Maison des Sciences de l'Homme,
- ↳ 1 école doctorale,
- ↳ 42 doctorants accueillis par l'école doctorale du Pacifique,
- ↳ plus de 8 thèses soutenues en moyenne par an (depuis 2010).

## ► LES INFRASTRUCTURES

Superficie totale : 12 hectares, dont 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiments.

### Des espaces consacrés à l'enseignement

- ↳ 5 amphithéâtres de 400, 267, 166, 80 et 70 places,
- ↳ 35 salles de cours banalisées,
- ↳ 6 salles informatiques,
- ↳ 1 laboratoire de langues de 29 postes,
- ↳ 6 salles de travaux pratiques,
- ↳ 5 salles de réunion,
- ↳ 2 salles de visioconférence,
- ↳ 1 salle skype®,
- ↳ 1 studio rapid'mooc,
- ↳ 1 espace de formation et d'expérimentation autour des outils du numérique « fare nati ».

### Cinq laboratoires de recherche

#### Deux espaces documentaires

- ↳ 1 bibliothèque universitaire de 1850 m<sup>2</sup>,
- ↳ 1 médiathèque de 178 m<sup>2</sup>.

#### Des logements

- ↳ 1 cité universitaire de 72 chambres,
- ↳ 1 centre d'hébergement de 114 studios,
- ↳ 1 résidence internationale de 12 chambres.

#### Deux espaces restauration

- ↳ 1 restaurant universitaire de 150 couverts,
- ↳ 1 cafétéria de 50 places.

#### Des infrastructures sportives

- ↳ 1 halle des sports de 2270 m<sup>2</sup>.



15



# Tous les calendriers & dates clés

## ►► CALENDRIER UNIVERSITAIRE

### ■ ■ Rentrée universitaire

Le début de l'année universitaire est fixé au lundi 26 août 2019 pour tous les étudiants inscrits en formation initiale en licence et en master.

Un accueil spécifique des étudiants de première année de licence sera organisé lundi 26 août et mardi 27 août et jeudi 29 août 2019 afin de leur permettre de débiter leur parcours universitaire dans les meilleures conditions.

La seconde édition des « Prim'Olympiades », journée d'intégration dédiée aux primo-entrants, se déroulera le jeudi 29 août 2019 sur le campus.

Retrouvez le détail de ces journées d'accueil sur votre ENT > <http://ent.upf.pf> et sur la page facebook de l'université [www.facebook.com/univpf](http://www.facebook.com/univpf).

### ■ ■ Déroulement des enseignements, évaluations, examens et seconde session des examens

Le calendrier de l'année universitaire, voté chaque année, et les modalités de contrôle des connaissances vous permettront de connaître le déroulement de vos enseignements et la manière dont vous serez évalués. Pour plus d'informations, voir les modalités de contrôle des connaissances du premier et du second semestre appelés aussi semestre impair et semestre pair. Le règlement général des études et les règlements spécifiques compléteront également votre information sur votre parcours universitaire. Tous les enseignements de licence et de master sont évalués en contrôle continu intégral. Le semestre 1 dure 15 semaines et le semestre 2 comporte 18 semaines. Au cours de chaque semestre les enseignements sont évalués par des épreuves de contrôle continu (écrites, orales, questions à choix multiples, travaux dirigés, travaux pratiques).

Les enseignements de licence 2, licence 3, master 1 et master 2, évalués par des épreuves de contrôle continu et (ou uniquement) par un examen en fin de semestre, aussi appelé examen unique bénéficient de treize semaines d'enseignement, suivies d'une semaine de révisions, suivie d'une ou deux semaines d'examens (première session) sauf mention contraire dans les règlements spécifiques des études.

Les enseignements de la PACES sont évalués par les épreuves du concours à l'issue de chaque semestre (en décembre et en mai).

Une épreuve de « seconde chance » sera organisée à l'issue de la publication de la note moyenne obtenue aux contrôles continus réalisés pour évaluer l'enseignement concerné.



### ■ ■ Congés universitaires

Trois périodes de congés sont aménagées pendant l'année universitaire. Chaque étudiant de licence 2, licence 3, master 1 et master 2 doit être attentif aux **modalités de contrôle des connaissances** (disponibles sur votre ENT > <http://ent.upf.pf>) de chaque enseignement qui déterminent les périodes de travail et de congés.

#### AU PREMIER SEMESTRE (SEMESTRE IMPAIR)

- > Du 7 au 13 octobre 2019 inclus, pour les étudiants inscrits en Droit et LLSH.
- > Du 14 au 20 octobre 2019 inclus, pour les étudiants inscrits en Économie-gestion et STS.

#### POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- > Du 16 décembre 2019 au 12 janvier 2020 inclus.

#### AU SECOND SEMESTRE (SEMESTRE PAIR)

- > Du 23 au 29 mars 2020 inclus, pour les étudiants inscrits en Droit et LLSH.
- > Du 30 mars au 5 avril 2020 inclus pour les étudiants inscrits en Économie-gestion et STS.

1er SEMESTRE : 15 SEMAINES DE COURS  
2nd SEMESTRE : 18 SEMAINES DE COURS

AOUT 2019							SEPTEMBRE 2019							OCTOBRE 2019							NOVEMBRE 2019							DECEMBRE 2019													
S	L	M	M	J	V	S	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D			
31	1	2	3	4			35	1	2	3	4	5	6		40	1	2	3	4	5	6		44	1	2	3	4	5	6		48	1	2	3	4	5	6	7	8		
32	5	6	7	8	9	10	11								41	7	8	9	10	11	12	13		45	4	5	6	7	8	9	10										
33	12	13	14	15	16	17	18								42	14	15	16	17	18	19	20		46	11	12	13	14	15	16	17										
34	19	20	21	22	23	24	25								43	21	22	23	24	25	26	27		47	18	19	20	21	22	23	24										
35	26	27	28	29	30	31									44	28	29	30	31					48	25	26	27	28	29	30											

JANVIER 2020							FEBVRIER 2020							MARS 2020							AVRIL 2020							MAY 2020														
S	L	M	M	J	V	S	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D				
1			1	2	3	4	5								9	1	2	3	4	5	6	7	8		14	1	2	3	4	5												
3	13	14	15	16	17	18	19								10	2	3	4	5	6	7	8		15	6	7	8	9	10	11	12											
4	20	21	22	23	24	25	26								11	9	10	11	12	13	14	15		16	13	14	15	16	17	18	19											
5	27	28	29	30	31										12	16	17	18	19	20	21	22		17	20	21	22	23	24	25	26											
															13	23	24	25	26	27	28	29		18	27	28	29	30														

JUIN 2020							JUILLET 2020							AOUT 2020							SEPTEMBRE 2020																						
S	L	M	M	J	V	S	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D	S	L	M	M	J	V	S	D					
23	1	2	3	4	5	6	7								27	1	2	3	4	5			31	1	2	3	4	5	6														
24	8	9	10	11	12	13	14								28	6	7	8	9	10	11	12		32	3	4	5	6	7	8	9												
25	15	16	17	18	19	20	21								29	13	14	15	16	17	18	19		33	10	11	12	13	14	15	16												
26	22	23	24	25	26	27	28								30	20	21	22	23	24	25	26		34	17	18	19	20	21	22	23												
27	29	30													31	27	28	29	30	31			35	24	25	26	27	28	29	30													

Cours

Fin des délibérations et publication des résultats :

18 février 2020 pour les semestres impairs

18 juin 2020 pour les semestres pairs

Fêtes légales

Vacances universitaires

Vacances universitaires en alternance :

Semaine 13 et 41 : Droit et LLSH

Semaine 14 et 42 : Economie-gestion et STS

Vacances scolaires

DOCUMENT APPROUVE  
A LA CEVU DU  
27 NOV. 2019

## FÊTES LÉGALES 2019-2020

Joué 15 août 2019 Assomption	Mercredi 1er janvier 2020 Nouvel An	Lundi 13 avril 2020 Lundi de Pâques	Dimanche 31 mai 2018 Pentecôte
Vendredi 1er novembre 2019 Toussaint	Joué 5 Mars 2020 Arrivée de l'Évangile	Vendredi 1er mai 2020 Fête du Travail	Lundi 1er juin 2018 Lundi de Pentecôte
Lundi 11 novembre 2019 Armistice	Vendredi 10 avril 2020 Vendredi Saint	Vendredi 8 mai 2020 Victoire 1945	Lundi 29 Juin 2020 Fête de l'Autonomie
Mercredi 25 décembre 2019 Noël	Dimanche 12 avril 2020 Pâques	Joué 21 mai 2020 Ascension	Mardi 14 juillet 2020 Fête Nationale
			Samedi 15 août 2020 Assomption

# Carte Jeune Air Tahiti, des réductions pour toutes les îles



Offre soumise à conditions.  
Consultez le site d'Air Tahiti ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages.

[www.airtahiti.pf](http://www.airtahiti.pf)



Air Tahiti, le lien entre les îles. Te natiraa o te mau motu

### ► CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Pour connaître le calendrier des manifestations organisées à l'université en 2019-2020, reportez-vous à la page 96.

### ► DATES CLÉS

> **Création de l'Université française du Pacifique par décret du 29 mai 1987** : elle est alors composée de deux centres universitaires, l'un à Nouméa, l'autre à Papeete.

> **Création par décret le 31 mai 1999 de deux entités de plein exercice** : l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et l'université de la Polynésie française (UPF).

> **Célébration en octobre 2007 du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UPF.**

> **Mise en œuvre de la loi du 10 août 2007** relative aux responsabilités et aux libertés des universités (LRU) conduisant à l'organisation de nouvelles élections à l'UPF les 15 et 16 avril 2009.

> **Intégration de l'IUFM à l'UPF le 1<sup>er</sup> mai 2009.**

> **Inauguration de 2600 m<sup>2</sup> supplémentaires** d'espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche en août 2009.

> **Passage le 1<sup>er</sup> janvier 2013 aux Responsabilités et compétences élargies (RCE)** en application de la loi LRU impliquant une transformation profonde du mode de fonctionnement de l'UPF.

> **Élection, le 23 juin 2011**, puis réélection **le 16 avril 2013**, du professeur Éric Conte à la Présidence de l'UPF, pour un mandat de 4 ans.

> **Création le 1<sup>er</sup> septembre 2014 de l'ESPE de Polynésie française**, école interne de l'UPF, inscrite dans un projet partenarial associant le vice-rectorat, la Polynésie française et l'UPF.

> **Entrée en vigueur des nouvelles règles de gouvernance** et notamment la création du conseil académique à compter des élections **d'avril 2017** en application des dispositions de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche étendues à la Polynésie française.

> **Élection, le 13 avril 2017**, Dr Patrick Capolsini à la Présidence de l'UPF, pour un mandat de 4 ans

# Une université numérique

L'université investit dans les **TICE** (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Elle met à disposition de ses étudiants un ensemble de **matériels, outils et services numériques** indispensables à la réussite de leur cursus universitaire et de leur future vie professionnelle.

L'UPF vise à l'amélioration de l'accessibilité de ses formations et la création de nouveaux environnements et conditions d'apprentissage. Elle mise sur le levier numérique pour développer de nouvelles façons d'apprendre et d'enseigner. Étudiants et enseignants bénéficient de nouveaux outils de formation et de nouvelles pratiques pédagogiques associées, orientées vers l'interactivité, la collaboration et l'autonomie des apprenants.

## ■ ■ Une université équipée et connectée

Vous disposez de **104 postes en libre accès** à la bibliothèque, au COSIP et dans les salles libre-service UPF-ESPE. Afin d'assurer l'accès à l'outil informatique au plus grand nombre, **40 ordinateurs portables** sont mis en prêt à la bibliothèque. Ce prêt est en priorité à destination des étudiants non équipés pour leur permettre de travailler de manière autonome et d'accéder aux services numériques de l'université.

21

Vous bénéficiez d'une connexion internet sur le campus via le **Wifi étudiant**. Une soixantaine de bornes Wifi couvrent l'établissement. Vous pourrez y connecter vos ordinateurs, smartphones ou tablettes pour accéder à tous nos services.

## ■ ■ Un accès simplifié à tous les services !

Chaque étudiant reçoit un compte UPF qu'il conservera tout le long de son cursus. Il vous servira à vous connecter sur les postes informatiques, le Wifi, les copieurs multiservices et accéder à l'ensemble des ressources et services UPF via votre **Environnement numérique de travail (ENT > <http://ent.upf.pf>)**.

A la première utilisation vous devez activer votre compte. Pour cela, munissez-vous de vos identifiants transmis à la rentrée, connectez-vous à l'adresse <http://sesame.upf.pf> et remplissez les informations demandées. Vous pouvez le faire également à partir des postes de l'UPF à l'aide de l'identifiant «activation» et le mot de passe «activation». L'utilisation des moyens informatiques implique le respect de la charte informatique de l'UPF que vous devez lire et accepter au moment de l'activation de votre compte. Une fois votre compte activé, connectez-vous à votre ENT via cette adresse <http://ent.upf.pf>.



Vous y trouverez :

- votre messagerie UPF (le Webmail),
- votre emploi du temps,
- vos cours en ligne (la plateforme Espadon),
- des informations importantes (organisation des cours, absences d'enseignants, actualités de l'UPF...),
- vos notes à l'issue des jurys.

10 bornes tactiles sont disponibles dans les bâtiment A, B, E, F, au restau U, à l'ESPE et à la bibliothèque universitaire pour consulter vos emplois du temps et diverses informations.

Tous les documents utiles pour vos démarches administratives (règlements, formulaires de demande de bourse, de non assiduité, de mobilité internationale...) se trouvent dans la rubrique de votre ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT.



Vous pouvez personnaliser la page d'accueil de votre ENT en sélectionnant les outils les plus utilisés à l'aide de l'icône favoris. Nous communiquons avec vous par courriel, il est donc important de vous connecter régulièrement à votre messagerie UPF.

22



## ■ ■ ESPADON : la plateforme pédagogique en ligne de l'UPF

L'UPF s'appuie sur la plateforme ESPADON pour développer une pédagogie numérique : diversifier les méthodes et les ressources d'apprentissage en utilisant les nouvelles technologies. Vous y trouverez des supports de cours, de TD-TP, des modules de formation et réaliserez différentes activités comme des remises de devoir, des quizz, des glossaires... mis en ligne par les enseignants. ESPADON offre de nombreuses opportunités de développement de tutorat en ligne et d'enseignement à distance. Dix enseignements hybrides mixant présentiel et à distance ont été mis en place en management, langues, biologie, droit et économie. Ces cours en ligne sont constitués de ressources vidéo et d'activités pédagogiques intégrées dans des parcours d'apprentissage. Les étudiants peuvent ainsi avancer à leur rythme dans ces parcours (voir, revoir les vidéos, tester leur compréhension, poser des questions



et réaliser les activités proposées). Les enseignants peuvent suivre facilement la progression des étudiants et leur apporter un accompagnement pédagogique adapté. Au cœur du campus numérique, vous la retrouverez dans votre ENT via la rubrique mes cours en ligne.

23

## ■ ■ Développez vos compétences numériques

L'UPF, centre de certification PIX de la Polynésie française, vous offre la possibilité de préparer et de passer les certifications nationales de compétences numériques PIX, pour tous les étudiants, et C2I-PIX métier de l'enseignement, pour les futurs enseignants. Réel atout pour la réussite de vos études, cette formation vous permet de maîtriser et valoriser vos compétences dans l'utilisation optimale de l'ordinateur, des activités bureautiques, d'Internet, du travail collaboratif à distance et dans la sensibilisation au droit et à la déontologie. La réussite au Certificat est un élément important sur votre CV pour la recherche de stage et d'emploi.



## ■ ■ Une assistance disponible

La DSI (Direction des systèmes d'information) vous accompagne pour résoudre vos problèmes de connexion. Une aide est disponible auprès des techniciens tous les matins au niveau R+4 du bâtiment A.

Rappel de quelques règles d'usage des moyens informatiques de l'UPF :

- vous ne devez jamais communiquer vos identifiants à autrui, vous êtes responsable de toute utilisation faite à partir de votre compte,
- le matériel doit être utilisé dans le cadre de votre cursus ou vie universitaire, en aucun cas à des fins privées,
- la copie illicite ou le téléchargement d'œuvres protégées est interdite.



## L'université vous informe

Parce qu'il est important que vous, étudiants, soyez bien informés à la fois pour étudier et pour vous détendre, l'UPF met à votre disposition plusieurs sources d'information pour communiquer tout au long de l'année.

### ► Vos sources d'information

**Sur votre ENT > <http://ent.upf.pf> (Environnement numérique de travail), vous trouvez :**

> des informations concernant la scolarité : absences des enseignants, évolutions de calendriers, démarches administratives, alertes inscriptions...

> toutes les actualités du campus (manifestations, conférences, informations internes, ateliers d'insertion professionnelle du COSIP, menus du resto U, jeux-concours, activités sportives et culturelles...),

> la mise à disposition sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT de tous les documents utiles à votre scolarité et démarches administratives.

**Sur les comptes Facebook et Twitter de l'UPF vous accédez à :**

> toutes les news de l'UPF utiles aux études et à la vie de campus

> des opportunités de jobs ou de stages

> des informations provenant d'une communauté de plus de 10 000 fans.

**L'UPF sur les réseaux sociaux**

> Facebook : @univpf

> Twitter : @univpf

> LinkedIn : Université de la Polynésie française

> Instagram : univpf

> Youtube : Université de la Polynésie française

> Flickr : univpf

**Sur sept écrans d'affichage numérique situés à des endroits stratégiques sur le campus, vous consultez :**

> des informations en temps réel sur votre scolarité,

> une alerte de toutes les actualités du campus.

**Sur votre boîte électronique UPF (webmail zimbra) via la liste « [etudiants-upf@listes.upf.pf](mailto:etudiants-upf@listes.upf.pf) », vous recevez :**

> des informations urgentes et officielles (informations scolarité, délais d'inscriptions, changements de procédures, événements...).

**Sur le site Internet institutionnel [www.upf.pf](http://www.upf.pf), vous disposez de :**

> la présentation de l'établissement,

> l'actualité institutionnelle, scientifique et culturelle de l'université.

**Des outils innovants  
pour les études.  
Et pour la vie.**



## MacBook Air

### **\* Tarifs Education**

tout au long  
de l'année.

*Voir conditions  
en boutique*

### **Offres Spéciales Rentrée**

plus d'infos sur  
[www.synergie.pf](http://www.synergie.pf)

 Immeuble Vairaatoa  
Fariipiti

 [www.synergie.pf](http://www.synergie.pf)

 [synergie@mail.pf](mailto:synergie@mail.pf)

 40 50 98 10



Revendeur  
Agréé

# Cinq bonnes raisons de choisir l'UPF

### ► LA CARTE DES FORMATIONS

Des formations d'excellence, reconnues, diversifiées, pour acquérir des connaissances et des compétences.



26

### ► LES AIDES À LA RÉUSSITE

Des aides à la réussite indispensables : la plus importante bibliothèque de Polynésie, un accès élargi au wifi, un parc informatique à la disposition des étudiants, des dispositifs d'accompagnement pédagogique nombreux et efficaces.



### ► LA VIE SUR LE CAMPUS

Des associations étudiantes et une vie sur le campus, pour s'épanouir et se divertir.

## ► L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'UPF accompagne les étudiants jusqu'à leur entrée sur le marché du travail, notamment en organisant de nombreuses manifestations pour favoriser les stages et l'embauche, comme le Carrefour de l'emploi public, le Forum étudiants-entreprises, les Doctoriales de la Polynésie française.



27

## ► DES POSSIBILITÉS DE MOBILITÉ MULTIPLES

L'UPF a des liens forts avec les universités de la région Pacifique, de métropole et de nombreux pays ; ses étudiants peuvent bénéficier de programmes internationaux de mobilité étudiante comme Erasmus+, le programme de l'Union européenne.

## La recherche

Inscrite au cœur des activités de l'Université, la recherche vient en appui de la formation, de l'innovation et du développement en Polynésie française. Conformément aux dispositions nationales, la Recherche est réalisée dans un cadre collaboratif et partenarial appelé Politique de site. Ainsi, un consortium (RESIPOL), rassemblant les organismes de recherche relevant de l'Etat et du Pays, et dont l'UPF est le Chef de file, est mis en place dans le cadre du contrat d'établissement 2017-2021. L'UPF dispose aujourd'hui du potentiel de recherche interdisciplinaire le plus important de Polynésie française, rassemblant plus d'une centaine de personnels permanents, répartis dans des laboratoires de recherche et des composantes habilités au plan national. La qualité des travaux de recherche conduits par ces équipes, est reconnue non seulement à l'échelle nationale, mais également au niveau régional et à l'international.

### ► LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

#### ■ ■ L'Unité mixte de recherche écosystèmes insulaires océaniques [UMR - EIO 241]

L'UMR-EIO est centrée sur l'analyse des interactions entre l'homme et son environnement dans les écosystèmes insulaires océaniques. Elle regroupe des enseignants-chercheurs et des chercheurs de 4 organismes de recherche : l'université de la Polynésie française (UPF), l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut Louis Malardé (ILM). **Directeur : Dr Marc Taquet**

#### ■ ■ Gouvernance et développement insulaire [GDI : EA 4240]

Ce laboratoire regroupe les chercheurs en sciences de la société (droit, économie, gestion, histoire, géographie) autour des notions de « gouvernance » et de « développement insulaire » en Polynésie et dans le Pacifique. **Directeur : Pr Lionel Honoré**

#### ■ ■ Géopôle du Pacifique Sud [GEPASUD : EA 4238]

Ce laboratoire de géophysique et d'informatique concentre ses travaux sur la géodésie, les enveloppes fluides de la Terre (océanographie, atmosphère, hydrologie), les techniques de télédétection, de traitement d'images, d'apprentissage machine, de sécurité informatique et les énergies renouvelables. **Directeur : Dr Jean-Pierre Barriot**

#### ■ ■ Géométrie algébrique et applications à la théorie de l'information » [GAATI : EA 3893]

Le GAATI est l'unique laboratoire de mathématiques en Polynésie française. Ses principaux thèmes de recherches sont la géométrie algébrique sur les corps finis, la théorie des nombres et les applications modernes et porteuses de ces deux domaines en

théorie de l'information, notamment, en cryptographie, codes correcteurs d'erreurs et algorithmique. **Directeur : Dr Roger Oyono Essam**

### ■ ■ Équipe d'accueil sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie [EASTCO : EA 4241]

L'équipe EASTCO a pour principal champ d'étude les cultures et sociétés polynésiennes. Elle comprend quatre axes de recherche : l'axe 1 « Fondements culturels », l'axe 2 « Rencontres », l'axe 3 « Expressions » et l'axe 4 « Transmissions ».

**Directeur : Pr Bruno Saura**

### ■ ■ Le centre international de recherches archéologiques sur la Polynésie [CIRAP]

Le CIRAP associe quatre institutions partenaires : l'UPF, l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, l'université de Californie-Berkeley et l'Université d'Auckland. Il a pour objectif de faire progresser les connaissances sur le passé pré-européen de la Polynésie en fédérant les efforts de plusieurs institutions et chercheurs travaillant dans la région. Pour cela, des programmes de recherche communs sont menés sur les différents archipels. Mais le CIRAP apporte également son concours et est associé à des projets conduits par d'autres institutions métropolitaines ou du Pacifique. Il contribue également à la formation à la recherche par la recherche en accueillant des étudiants en stage de master, des doctorants et des post-doctorants. **Directeur : Pr Eric Conte**

29

### ■ ■ L'Observatoire géodésique de Tahiti [OGT]

Depuis 1997, Tahiti est un site de référence géodésique fondamental pour la poursuite des satellites d'étude de la Terre à des fins océanographiques, géodynamiques et géophysiques grâce à l'installation d'une station de poursuite de satellites par laser sur le campus de l'UPF et les systèmes de radio-positionnement auxiliaires, ainsi qu'un réseau de cinq marégraphes géodésiques déployés sur l'ensemble de la Polynésie française, constituent l'Observatoire Géodésique de Tahiti (OGT), qui est une Fédération de Recherches (FED) entre le Centre national d'études spatiales (CNES), le laboratoire GEPASUD de l'UPF et la NASA. **Directeur : Pr Jean-Pierre Barriot**

### ■ ■ La Maison des sciences de l'homme du Pacifique [MSH-P] [USR 2003 - CNRS/UPF]

La MSH-P est une Unité de Service et de Recherche (USR-2003) créée officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par l'UPF et le CNRS. Membre du Réseau national qui réunit les 23 MSH françaises, celle du Pacifique est la première hors du territoire de l'Hexagone et donc en Outre-mer. Conçue comme un « hôtel à projets », la MSH-P favorise le montage et soutient des projets associant institutions métropolitaines, étrangères et locales sur tous les domaines des sciences de l'Homme. Elle accueille des chercheurs invités, des doctorants et des post-doctorants. **Directeur : Pr Eric Conte**

## ■ ■ L'école doctorale du Pacifique

Directeur : Pr Alban Gabillon,

Les universités de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie disposent d'une école doctorale pluridisciplinaire commune. Instance de formation pour les étudiants en thèse, l'école doctorale fédère des laboratoires de recherche reconnus intra et extra-universitaires, développe des actions de formation pour et par la recherche, délivre le doctorat et dispose tous les ans de contrats doctoraux permettant de financer les études de certains doctorants.

Contact : [ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf) - Tél. : 40 80 39 23



### > Quels sont les objectifs de cette école ?

- Permettre aux doctorants de préparer leur thèse dans les meilleures conditions.
- Leur offrir une formation complémentaire dans leur spécialité comme des enseignements généraux d'ouverture vers le monde du travail.
- Les accompagner tout au long de leurs projets professionnels, avant et après leur thèse.
- Structurer les actions des laboratoires sur des thématiques bien identifiées.

30

### Le conseil de l'école doctorale

Cette instance se prononce sur les questions relatives à l'organisation de l'école doctorale. Elle définit la carte de formations et gère l'attribution des contrats doctoraux et des aides financières pour les doctorants.

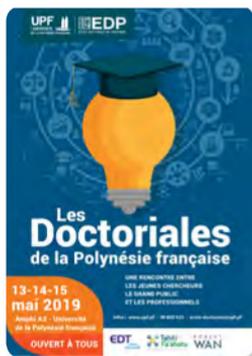
Elle veille au respect des principes de la charte des thèses et donne un avis sur les points relevant des activités de recherche : sujets de thèse, projets professionnels des doctorants.

## ■ ■ Les Doctoriales de la Polynésie française

L'objet de cette manifestation scientifique est de permettre aux étudiants qui préparent un doctorat, de présenter leurs travaux de recherche et éventuellement de tisser des liens avec les acteurs socio-économiques locaux.

Cette manifestation est ouverte à tous. Elle représente la meilleure chance, pour quiconque s'intéresse à la recherche, d'acquérir un panorama complet des travaux de recherche qui sont menés en Polynésie française.

Les Doctoriales de la Polynésie française constituent une vitrine permettant de montrer au grand public la qualité et le dynamisme de la recherche menée à l'université, en particulier les connaissances acquises et les compétences développées par ces jeunes chercheurs au cours de leur cursus.



## ► LE CYCLE DES CONFÉRENCES « SAVOIRS POUR TOUS »

Le cycle des conférences « Savoirs pour tous » participe à la diffusion de la culture et de l'information scientifique, qui est l'une des missions d'une université, avec l'enseignement et la recherche. L'université affirme ainsi sa vocation à diffuser les savoirs et à s'ouvrir au monde. Ce cycle propose de faire découvrir des thèmes variés touchant à tous les domaines de la connaissance : sciences et technologies, sciences humaines et sociales, droit, économie, lettres, arts, grands problèmes culturels et/ou de société. Les conférenciers, des universitaires, des chercheurs ou des personnalités qualifiées, s'attachent à rendre accessibles les résultats de leur recherche et à contribuer aux grands débats contemporains. D'une durée d'une heure, les conférences sont suivies d'un débat avec l'auditoire afin de permettre un échange constructif.

Ces conférences sont ouvertes à tous et sont gratuites. Elles ont lieu généralement le jeudi à 18 h 15, en amphithéâtre A3. La programmation est communiquée en amont sur les écrans d'affichage internes, sur le site internet et le compte facebook de l'UPF.

**Contact :** [savoirspourtous@upf.pf](mailto:savoirspourtous@upf.pf) ou 40 80 38 88

---

### Vos contacts

Pour plus d'information sur la recherche à l'UPF, n'hésitez pas à vous rendre dans la rubrique « recherche » du site [www.upf.pf](http://www.upf.pf) ou à contacter :

Nabila Gaertner-Mazouni, vice-présidente de la commission de la recherche

Tél : 40 80 38 69 - [vp-cr@upf.pf](mailto:vp-cr@upf.pf)

Le secrétariat de la recherche

Tél : 40 80 38 78 - [secretariat-recherche@upf.pf](mailto:secretariat-recherche@upf.pf)

La gestion de la recherche

Tél : 40 80 39 36 - [gestion-recherche@upf.pf](mailto:gestion-recherche@upf.pf)

---



## L'ouverture internationale

Localisée au cœur du monde océanien et se situant dans un environnement largement anglophone, l'université de la Polynésie française a souhaité développer des relations avec l'extérieur. Dans cette perspective, plusieurs objectifs sont visés :

- marquer son ancrage dans la région Asie-Pacifique à travers des conventions de coopération (Australie, Cambodge, Canada, Chine, États-Unis, Fidji, Hawaii, Japon, Nouvelle-Zélande, Samoa, Taiwan, Vietnam) et continuer également à s'ouvrir sur l'Europe (Espagne, Irlande, Suisse, Italie) ;
- accroître le rayonnement de l'université par une meilleure visibilité à l'international ;
- mettre en place des programmes d'échanges internationaux et consolider des partenariats en termes de recherche dans des domaines divers (biodiversité, économie, linguistique, anthropologie, archéologie...) ;
- développer des collaborations efficaces et pérennes pour permettre à nos étudiants de poursuivre leur cursus à l'étranger dans de bonnes conditions tout en restant inscrits à l'UPF (dispositif Erasmus+, aides à la mobilité internationale...) ;
- au titre de la réciprocité dans les échanges, assister les étudiants étrangers en mobilité à l'UPF (parrainage étudiant, accueil des étudiants et soutien du bureau des Relations internationales pour les démarches administratives, tutorat...) ;
- promouvoir la francophonie dans le cadre de l'Agence universitaire de la francophonie.

32

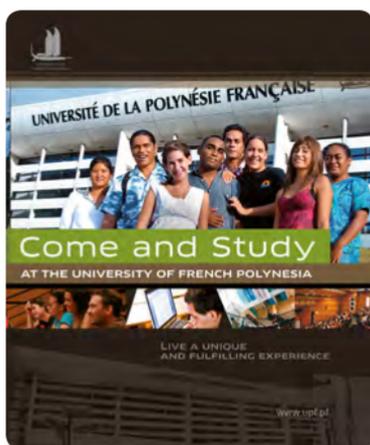
### ► LES MISSIONS DU SERVICE DES RI

Le service des relations internationales (RI) met en oeuvre la politique de coopération internationale de l'université. À ce titre, il est chargé d'une action interne d'information, d'organisation, de gestion et d'accueil mais également d'une action externe de relations avec les universités et les organismes étrangers.

Le vice-président du conseil d'administration, M. Jean-Paul Pastorel, chargé des Relations internationales, dirige ce service et coordonne les actions de politique internationale ainsi que celles liées à la francophonie. Il est assisté par Virginia Godefroy, disponible pour recevoir les étudiants qui envisagent de poursuivre une partie de leur cursus à l'étranger. Cette expérience leur permettra d'acquérir de nouveaux savoirs, à la fois linguistiques, culturels et pédagogiques dans le cadre de leur spécialité universitaire.

### ► LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES RI

> **Renseigner et assister** les candidats aux programmes de mobilité à l'étranger pour études ou formation (départ possible dès la L2, après une première année réussie),



les étudiants étrangers inscrits au sein des universités partenaires en mobilité à l'UPF ainsi que les enseignants-chercheurs désireux de développer leurs activités à l'international.

> **Assurer la gestion des aides financières** (aide à la mobilité internationale d'un montant de 47 732 Fcfp par étudiant et par mois, pour 2018-2019 et/ou allocation Erasmus+) ainsi que le suivi des relations de coopération développées avec les universités partenaires.

> **Organiser les programmes de séjour** à l'UPF des délégations étrangères en visite sur le campus et accueillir les étudiants dans le cadre d'un cycle spécial ainsi que les enseignants et les missionnaires étrangers invités.

> **Informer la communauté universitaire** sur les relations internationales développées par l'UPF et renseigner le public sur les programmes de mobilité par la mise à disposition d'un fonds de documentation sur les universités partenaires.

> **Diffuser les appels d'offres internationaux** concernant l'enseignement et la recherche auprès des étudiants et des enseignants-chercheurs, et assurer le suivi des dossiers.

### La francophonie

Dans le cadre de ses relations internationales, l'UPF met l'accent sur sa participation à la francophonie, en particulier dans le cadre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette agence contribue à l'établissement d'un réseau universitaire francophone structuré et interactif associant les universités, les institutions d'enseignement supérieur, les organismes de recherche utilisant le français comme langue de travail. Notre établissement est membre du réseau Asie-Pacifique de l'AUF. Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.auf.org](http://www.auf.org)

## ► LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

### ■ ■ Principes communs aux programmes d'échange

#### À l'UPF

- Acquiescement des droits de scolarité à l'UPF où l'étudiant en mobilité demeure inscrit.
- Suivi de l'étudiant en mobilité.
- Octroi possible d'une aide à la mobilité internationale et/ou d'une allocation Erasmus+.
- Reconnaissance de la période d'études à l'étranger en cas de réussite aux examens conformément au contrat d'études préalablement établi avant le départ avec l'accord de l'enseignant responsable de l'échange.

#### Dans l'université d'accueil

- Dispense des frais de scolarité.
- Accès aux cours ouverts aux échanges et aux services de l'université.
- Logement possible en résidence universitaire.

34

Une poursuite d'études dans l'une des universités partenaires en Europe s'effectue dans le cadre du dispositif Erasmus+, un programme européen qui offre la possibilité de réaliser une mobilité de un à deux semestres avec pour corollaire la reconnaissance académique de ce séjour dans son cursus. En participant à ce programme, vous bénéficiez de l'exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil et vous pouvez faire une demande d'aide financière auprès du service des RI. Par ailleurs, si vous êtes boursier, il vous est possible de constituer un dossier de passeport mobilité auprès du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française pour la prise en charge partielle ou totale du billet d'avion Papeete/Paris aller et retour.

#### Les inscriptions

Dates limites de dépôt des candidatures pour les étudiants de l'UPF :

- > 1<sup>er</sup> mars pour un départ au 1<sup>er</sup> semestre ou pour l'année entière ;
- > 30 juin pour un départ au 2<sup>nd</sup> semestre.

Attention, les places sont limitées ! Les candidats à la mobilité doivent être très motivés et posséder un bon dossier universitaire. Pas sérieux s'abstenir !

Prévoyez de vous renseigner suffisamment à l'avance et, en fonction de la destination choisie, de vous inscrire au TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou à l'IELTS (International English Language Testing System).

Les inscriptions aux tests se font directement en ligne : [www.toefl.org](http://www.toefl.org) ou [www.ela.auckland.ac.nz/ieltsbooking](http://www.ela.auckland.ac.nz/ieltsbooking)

Les résultats à l'examen du TOEFL ou de l'IELTS doivent figurer dans le dossier de candidature.



China Foreign Affairs University

Université de Wuhan

National Chiao Tung University

Ho Chi Minh City Open University

Royal University of Law and Economics

Nagoya University of Foreign Studies

Suva, University of South Pacific

Camberra, The Australian National University

Victoria University of Wellington

Université d'Otago

Apia, The National University of Samoa

Université de la Polynésie française Tahiti

Université de Berkeley

Late, Brigham Young University Hawaii

Oahu, University of Hawaii at Manoa

Université de Montréal

Université Laval

Université d'Ottawa

Indiana Simpson College

Les universités européennes (programme d'échanges ERASMUS +)

Universidad de Castilla-La Mancha, Espagne  
Universidad de Almería, Espagne  
University of Ulster, Irlande du Nord,  
Université de Neuchâtel, Suisse  
Zürich University of Teacher Education, Suisse  
Université de Rome "La Sapienza", Italie

### Les universités partenaires [collaboration scientifique et/ou mobilité étudiante et enseignante]

- Australie, Canberra, The Australian National University : [www.anu.edu.au](http://www.anu.edu.au)
- Cambodge, Phnom Penh, Royal University of Law and Economics : [www.rule.edu.kh](http://www.rule.edu.kh)
- Canada, Laval, Université de Laval : [www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca)
- Canada, Montréal, Université de Montréal : [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)
- Canada, Ottawa, Université d'Ottawa : [www.uottawa.ca](http://www.uottawa.ca)
- Chine, Pékin, China Foreign Affairs University : [www.cfau.edu.cn](http://www.cfau.edu.cn)
- Chine, Wuhan, Université de Wuhan : <http://en.whu.edu.cn/>
- États-Unis, Indianola, Simpson College : [www.simpson.edu](http://www.simpson.edu)
- États-Unis, Berkeley, The University of Berkeley : [www.berkeley.edu](http://www.berkeley.edu)
- Fidji, Suva, University of the South Pacific : [www.usp.ac.fj](http://www.usp.ac.fj)
- Hawaii, Laie, Brigham Young University Hawaii : [www.byuh.edu](http://www.byuh.edu)
- Hawaii, Oahu, University of Hawaii at Manoa : [www.uhm.hawaii.edu](http://www.uhm.hawaii.edu)
- Japon, Nissin, The Nagoya University of Foreign Studies : [www-e.nufs.ac.jp](http://www-e.nufs.ac.jp)
- Nouvelle-Zélande, Auckland, The University of Auckland : [www.auckland.ac.jp](http://www.auckland.ac.jp)
- Nouvelle-Zélande, Wellington, Victoria University of Wellington : [www.vuw.ac.nz](http://www.vuw.ac.nz)
- Nouvelle-Zélande, Dunedin, The University of Otago : [www.otago.ac.nz](http://www.otago.ac.nz)
- Samoa, Apia, The National University of Samoa : [www.nus.edu.ws](http://www.nus.edu.ws)
- Taiwan, Hsinchu, National Chiao Tung University : [www.nctu.edu.tw](http://www.nctu.edu.tw)
- Vietnam, Ho chi Minh, Open University of HCMC : <http://en.ou.edu.vn/>

### Les universités européennes [programme d'échanges Erasmus+]

- Espagne, Albacete, Universidad de Castilla La Mancha : [www.uclm.es](http://www.uclm.es)
- Espagne, Almería, Universidad de Almería [www.ual.es](http://www.ual.es)
- Irlande, Coleraine, University of Ulster : [www.ulster.ac.uk](http://www.ulster.ac.uk)
- Italie, Université de Rome «La Sapienza» : <https://www.uniroma1.it/it/pagina-strutturale/home>
- Suisse, Neuchâtel, Université de Neuchâtel : [www.unine.ch](http://www.unine.ch)
- Suisse, Zurich, Zurich University of Teacher Education : <https://phzh.ch/en/>

### ■ ■ Comment s'informer ?

Les panneaux d'affichage du service des RI vous permettent de consulter les annonces sur les offres de mobilité et d'obtenir des informations liées à l'international. Les formulaires de mobilité (demande de participation au programme international et Erasmus+, aide à la mobilité internationale) ainsi que les renseignements sur le programme d'échange d'assistants de langue vivante sont téléchargeables sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Mobilités & aides internationales

### ■ ■ Venir à l'UPF pour des étudiants étrangers

Les étudiants étrangers souhaitant venir en échange à l'UPF sont invités à prendre l'attache du responsable des programmes de mobilité de leur établissement d'origine afin de rendre leur candidature officielle. Ils compléteront ensuite un dossier d'inscription qui devra être transmis par le bureau international de leur université au service des relations internationales de l'UPF avant le :

> **31 mai** pour une rentrée au premier semestre ou pour l'année entière ;

> **31 octobre** pour une rentrée au second semestre.

## ▶▶ LES POSTES D'ASSISTANTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

### ■ ■ Présentation

Ce programme contribue à la mobilité des étudiants, à l'échelle européenne et mondiale, et leur offre une possibilité de formation et un début de professionnalisation, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.

<http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

### ■ ■ À qui s'adresse ce dispositif ?

Aux étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement, titulaires au minimum, au moment de la candidature, d'une 2<sup>e</sup> année de parcours de licence d'anglais, de LEA, de lettres, de droit, d'économie-gestion, de sciences de la vie et de la terre, de mathématiques, de physique-chimie et d'histoire-géographie pour les destinations République d'Irlande, Royaume-Uni et Espagne. Pour certains pays, l'accès est plus limité (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande) puisqu'il est nécessaire d'avoir validé au minimum la 3<sup>e</sup> année de licence d'anglais ou de LEA et, pour la Chine, la L3 dans les disciplines suivantes : anglais, LEA, lettres, droit, économie-gestion, sciences de la vie et de la terre, mathématiques, physique-chimie et histoire-géographie.

37

### ■ ■ Spécificités de cet emploi

- Le rôle des assistants de langue est d'améliorer les compétences en communication des élèves et étudiants et d'approfondir leurs connaissances de la civilisation et de la culture françaises.
- Une affectation dans les établissements scolaires pour une durée de huit à douze mois selon le pays.
- Un recrutement et une rémunération par les autorités étrangères.
- Des obligations de service s'élevant entre 12 heures et 32 heures par semaine.

### ■ ■ Soumission des candidatures

Les étudiants intéressés sont priés de se faire connaître au service des RI pour le 30 novembre au plus tard, avant de pouvoir s'inscrire électroniquement. Les candidats auront un entretien à passer avec un professeur de la langue concernée. Dans le cas des candidats de filières non linguistiques, l'appréciation de l'enseignant évaluant les aptitudes générales du candidat sera complétée par celle d'un professeur de langue. La soumission des dossiers complets se fait en ligne sur le site du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) qui informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai de l'année suivante.

Pour en savoir plus : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

Les fiches par pays sont également accessibles en ligne sur l'ENT > <http://ent.upf.fr>  
> Docs'ENT > Mobilités & aides internationales

---

## Vos contacts

Jean-Paul Pastorel, vice-président, tél: 40 80 38 59

Virginia Godefroy. Tél : 40 80 39 31

Adresse courriel du service : [relations-internationales@upf.pf](mailto:relations-internationales@upf.pf)

Le service des relations internationales est situé au bâtiment A, en face du COSIP (centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle).

---



Dans le cadre de la collaboration tripartite entre l'université, le vice-rectorat et le ministère de l'Éducation de Polynésie française, l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de la Polynésie française a pour vocation de renouveler la formation professionnelle pour les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle prépare notamment aux concours de recrutement de professeurs du premier degré et enseignants du second degré [en alternance, CAPES d'anglais, économie-Gestion, histoire-géographie, lettres, mathématiques et tahitien-lettres] dans le cadre des masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Dans la continuité, pour les lauréats des concours, l'ESPE organise et assure, en deuxième année, les actions de formation initiale des fonctionnaires-stagiaires des masters MEEF. Cette école est également ouverte aux étudiants souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation (master 2 MEEF4 : Pratiques et ingénierie de la formation).

38

---

## Vos contacts

ESPE Polynésie française BP 6 570 - 98 702 Faa'a - Accueil - Tél : 40 86 64 92

Secrétariat de direction et gestion des plannings - [secretariat-espe@upf.pf](mailto:secretariat-espe@upf.pf)

Pôle scolarité - [scolarite-espe@upf.pf](mailto:scolarite-espe@upf.pf)

Pôle stage et scolarité - [stages-espe@upf.pf](mailto:stages-espe@upf.pf)

Responsable administratif et financier - [raf-espe@upf.pf](mailto:raf-espe@upf.pf)

---

## ► PREMIER DEGRÉ : FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DU PREMIER DEGRÉ [MEEF 1]

Si la première année permet principalement de préparer le Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE), la deuxième année se décline en deux parcours : Master 2 Professorat des écoles (P1D) et Master 2 Pré-professionnalisation Enseignement du premier degré (PPE1D).

## ■ ■ Première année : Master 1 MEEF 1

Cette première année de master MEEF1 permet de préparer le concours de recrutement de professeur des écoles . Elle associe des unités d'enseignement à valider et des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles. Pour plus de détails sur le contenu pédagogique : voir le livret ESPE et le site de l'UPF, ([www.upf.pf](http://www.upf.pf), rubrique ESPE ou [espe.upf.pf](http://espe.upf.pf)).

### Conditions d'inscription

- Être titulaire d'une licence,
- ou d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post secondaire d'au moins trois années, acquis en France ou dans un autre État, et attesté par l'autorité compétente de l'État considéré.

### Demande d'admission

- Lors de la campagne d'admission, le dossier de demande d'admission peut être téléchargé sur le site de l'université de la Polynésie française, rubrique ESPE, ou retiré au secrétariat de l'ESPE.
- Il est à déposer dûment complété à l'ESPE avant la date limite.

### Modalités d'inscription administrative et pédagogique (suite à la validation de votre dossier d'admission)

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.
- Sur le site UPF, prendre rendez-vous pour la procédure d'inscription.

Cette inscription est annuelle et doit être effectuée à l'ESPE, par l'étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).

### L'inscription au concours

L'organisation du concours est du ressort du **vice-rectorat de la Polynésie française**. Les étudiants doivent s'inscrire au concours sur le site du vice-rectorat. **Attention** : l'inscription au concours est indépendante de l'inscription à l'ESPE. Les épreuves d'admissibilité ont habituellement lieu en avril et les épreuves d'admission en mai. Plus d'infos sur le site du vice-rectorat de la Polynésie française : [www.monvr.pf](http://www.monvr.pf).

## ■ ■ Deuxième année : l'année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires du corps de l'État créé pour la Polynésie française [M2P1D]

Cette année de formation est axée sur la professionnalisation où des activités de formation sont complétées par des stages de pratique accompagnée et en responsabilité dans les établissements. Elle articule la théorie et la pratique et prépare les professeurs des écoles stagiaires à enseigner dans chacun des cycles et dans toutes les disciplines figurant aux programmes de l'école primaire de Polynésie française.

### Conditions d'admission

- Être lauréat du CRPE.

### Procédure d'inscription

- Les lauréats seront convoqués à une réunion d'information au cours de laquelle ils seront inscrits à l'ESPE. La date de cette réunion sera communiquée sur le site de l'UPF.

## ■ ■ Deuxième année : le master 2 Pré-professionnalisation Enseignement du premier degré [PPE1D]

Cette année s'adresse à des étudiants ayant validé le M1 MEEF1 et souhaitant se représenter au CRPE.

Pour plus d'informations sur le contenu pédagogique : voir le livret de l'ESPE et la rubrique ESPE du site de l'UPF.

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'un master 1 MEEF1.

### Modalités d'inscription

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.

- Sur le site UPF, prendre rendez-vous pour la procédure d'inscription.

Cette inscription est annuelle et doit être effectuée par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).

## ► SECOND DEGRÉ : FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DU SECOND DEGRÉ [MASTER MEEF 2]

Si le master 1 permet principalement de préparer le concours d'enseignement du second degré, la deuxième année se décline en deux parcours : le master 2 Professorat du second degré (P2D) et le Master 2 Pré-professionnalisation Enseignement du second degré (PPE2D)

## ■ ■ Master 1 MEEF2

Cette première année permet de valider un master 1 et de préparer le CAPES, CAPET ou CAPLP : elle articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires, didactiques et pédagogiques) et des stages de pratique d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements. L'ouverture des disciplines se fait par alternance. Les disciplines proposées sont : Histoire-Géographie, Lettres, Mathématiques, Tahitien-Lettres, Anglais, Économie-Gestion.

Pour plus de détails sur le contenu pédagogique : voir le Livret ESPE et le site de l'UPF ([www.upf.pf](http://www.upf.pf), rubrique ESPE).

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence,
- ou d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post secondaire d'au moins trois années, acquis en France ou dans un autre État, et attesté par l'autorité compétente de l'État considéré.

### Modalités d'inscription administrative et pédagogique

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.

- Sur le site UPF, prendre rendez-vous pour la procédure d'inscription.

Cette inscription est annuelle et doit être effectuée par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).

### Inscription au concours

L'organisation du concours est du ressort du vice-rectorat de la Polynésie française. Les étudiants doivent s'inscrire au concours sur le site du vice-rectorat [www.monvr.pf](http://www.monvr.pf). **Attention** : l'inscription au concours est indépendante de l'inscription à l'ESPE.

Les épreuves d'admissibilité ont habituellement lieu en avril et les épreuves d'admission en juin. Plus d'infos sur le site du vice-rectorat de la Polynésie française : [www.monvr.pf](http://www.monvr.pf).

Remarque : tous les concours nationaux de recrutement des professeurs du second degré sont ouverts à l'inscription et seront organisés par le vice-rectorat de Polynésie française, mais seuls certains d'entre eux font l'objet d'une préparation à l'ESPE.

## ■ ■ Master 2 MEEF2 Professorat du second degré [P2D]

Les inscrits ont un statut d'étudiant fonctionnaire-stagiaire.

- Le parcours professorat (Master 2 MEEF2 P2D) prévoit la validation d'un master 2. Il articule des unités d'enseignement à valider (disciplinaires, didactiques et pédagogiques) et une année de stage où le professeur stagiaire effectue un service d'enseignement à mi-temps en établissement.

- D'autres parcours de formation professionnelle sont prévus en fonction du concours et du diplôme obtenus, ou de l'expérience professionnelle. Pour plus de détails, voir le Livret ESPE et la rubrique ESPE du site de l'UPF [www.upf.pf](http://www.upf.pf).

## Conditions d'admission au master 2

- Être lauréat du concours du CAPES, CAPET ou CAPLP externe dans la discipline concernée.
- Avoir validé un Master 1 au minimum.

## Modalités d'inscription

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.

Les modalités d'inscription seront disponibles ultérieurement sur le site ESPE.

Cette inscription est annuelle et doit être effectuée par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).

## ■ ■ Master 2 Pré-professionnalisation Enseignement du second degré [PPE2D]

Cette année s'adresse à des étudiants ayant validé un master 1 MEEF2 et souhaitant se représenter au CAPES, CAPET ou CAPLP.

Pour plus d'informations sur le contenu pédagogique : voir le livret de l'ESPE et la rubrique ESPE, sur le site UPF [www.upf.pf](http://www.upf.pf).

## Conditions d'admission

- Être titulaire d'un master 1 MEEF.

Remarque : cette année permet notamment à des étudiants ayant obtenu leur Master 1 MEEF2 mais n'ayant pas été reçus au concours, de bénéficier d'un renforcement disciplinaire pour repasser le concours en fin d'année.

## Modalités d'inscription

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.
- Sur le site UPF, prendre rendez-vous pour la procédure d'inscription.

Cette inscription est annuelle et doit être effectuée par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).

## ►► MEEF4 : PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION, PARCOURS « MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE » [MSC]

Cette année s'adresse à des étudiants et à des professionnels désirant se former aux métiers de la médiation et de la culture à destination d'un public adolescent ou adulte. Elle permet d'obtenir un master 2 qui comprend la validation d'unités d'enseignement et la réalisation de stages dans des organismes liés à la formation, à la médiation et à la culture.

Pour plus d'information sur le contenu pédagogique : voir le livret de l'ESPE et la rubrique ESPE, sur le site UPF [www.upf.pf](http://www.upf.pf).

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'un master 1.

### Modalités d'inscription

- Retirer le dossier d'inscription au secrétariat ou le télécharger sur le site de l'UPF, rubrique ESPE et le remplir.

- Les modalités d'inscription seront communiquées ultérieurement sur le site de l'UPF. Cette inscription est annuelle et doit être effectuée par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Après paiement des droits de scolarité, une carte d'étudiant sera délivrée à l'étudiant. Cette carte permet l'accès à la bibliothèque universitaire, à la médiathèque, au restaurant universitaire, à la pratique du sport universitaire et au bénéfice de la caisse de prévoyance sociale (selon certains critères).





# Choisissez votre formation

Le schéma des études [LMD]

La carte des formations

Les options

La formation continue

L'institut Confucius

Modalités d'inscription

Organisation des examens et règlement des études

Questions-réponses sur la scolarité

Poursuite d'études & passeport mobilité



## Le schéma des études [LMD]

Les études universitaires comportent trois niveaux : Licence, Master, Doctorat (LMD). Le parcours universitaire est organisé en semestres représentant chacun 30 crédits de formation ECTS (European Credit Transfer System), qui sont définitivement acquis, capitalisables, dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne dans un semestre et possiblement transférables dans de nombreuses universités européennes.

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus LMD, permet donc d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Chaque année comporte deux semestres. Chaque semestre comprend des unités d'enseignement (UE) se répartissant en UE obligatoires, obligatoires à choix, optionnelles, et UE de culture générale (UECG). Selon les disciplines, une UE est constituée de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et, suivant le cas, de la réalisation d'un travail personnel. À chaque UE correspond un nombre de crédits ECTS.

46

- Le diplôme et grade de licence sont délivrés après validation de 6 semestres, soit 180 ECTS (Bac +3)
- Le diplôme et grade de master sont subordonnés à l'obtention de 4 semestres supplémentaires, soit 120 ECTS (Bac +5)
- Le diplôme et grade de doctorat sanctionnent la validation de 6 semestres supplémentaires, soit 180 ECTS (Bac +8)

Il existe deux types de licence :

- la licence générale, qui se prépare en 3 ans (L1, L2, L3) après le baccalauréat,
- la licence professionnelle, qui se prépare en 1 an (L3), après un BTS (Brevet de technicien supérieur) ou un DUT (Diplôme universitaires de technologie) ou parfois après l'obtention de 2 années de licence (L1, L2).





# La carte des formations

Pour l'année 2019/2020, l'université offre un large panel de diplômes, en formation initiale comme en formation continue.

## ► LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS

### ■ ■ Département Droit, Économie-Gestion

#### Capacité en droit

- 2 DUT :**
- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)
  - Techniques de Commercialisation (TC)

#### 3 licences (5 parcours)

- Mention droit
  - > Parcours droit général (L1, L2, L3)
  - > Parcours droit et science politique (L1, L2, L3)
- Mention économie-gestion
  - > Parcours administration des entreprises (L1, L2, L3)
- Mention administration publique (L3)

#### 2 licences professionnelles

- Mention E-commerce et marketing numérique (L3)
- Mention métiers du tourisme et des loisirs
  - > Parcours Management des organisations hôtelières et touristiques (L3)

#### 3 masters

- Mention droit privé > parcours droit des affaires (M1 et M2)
- Mention droit public > parcours droit des collectivités territoriales (M1 et M2)
- Mention management et commerce international (M1 et M2)

### ■ ■ Département Lettres, Langues et Sciences humaines

#### 5 licences (9 parcours)

- Mention géographie et aménagement (L1, L2, L3)
  - > Parcours géographie, territoires insulaires, aménagement, risques, environnement (GEOTIARE) (S4 de L2, L3)
  - > Parcours enseignement (S4 de L2, L3)
- Mention histoire
  - > Parcours histoire et géographie (L1, L2, L3)
- Mention langues étrangères appliquées
  - > Parcours anglais et espagnol (L1, L2, L3)
  - > Parcours anglais et mandarin (L1)
- Mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (L1, L2, L3)
  - > Parcours langues polynésiennes (L1, L2, L3)
  - > Parcours anglais (L1, L2, L3)
- Mention lettres, parcours lettres et arts (L1, L2, L3)

## 1 master (recherche)

- Mention langues et sociétés, parcours langues, cultures et société en Océanie (M1, M2)

## ■ ■ Département Sciences, Technologies, Santé

### Cycle universitaire de préparation aux grandes écoles scientifiques

- > Parcours mathématiques-physique

### 4 licences (5 parcours)

- Mention mathématiques (L1, L2, L3)
- Mention informatique (L1, L2, L3)
- Mention physique, chimie (L1, L2, L3)
- Mention sciences de la vie (L1, L2, L3)
  - > Parcours biodiversité, écologie (L3)
  - > Parcours biologie, biochimie, physiologie (L3)

### 2 licences professionnelles

- Mention métiers de l'informatique : application web, parcours technologie de l'information et de la communication (TIC) (L3)
- Mention maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, parcours énergies renouvelables et maîtrise d'énergie (ERME) (L3)

### 2 masters

- Mention biodiversité, écologie, évolution, parcours environnement insulaire océanien (M1 à Sorbonne université (Paris), M2 à l'UPF)
- Mention énergie, parcours gestion des énergies en milieu insulaire et tropical (M1 à l'UFC (Belfort en 2019-2020), M2 à l'UPF en 2019-2020)

### PACES (première année commune des études de santé)

## ■ ■ École supérieure du professorat et de l'éducation [ESPE]

### Master MEEF 1 (1<sup>er</sup> degré) pour devenir professeur des écoles :

- M1 MEEF 1 (procédure de demande d'admission préalable obligatoire) : année de préparation au concours externe de recrutement de professeurs des écoles (CERPE-CEPF)
- M2 MEEF 1 (P1D) : année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires (FPPE-CEPF)
- M2 MEEF 1 (PPE1D) : pré-professionnalisation de l'enseignement du premier degré

### Master MEEF 2 (2<sup>nd</sup> degré) pour devenir professeur des lycées et des collèges :

- M1 MEEF 2 : Enseignements du 2<sup>nd</sup> degré, parcours mathématiques (CAPES)
- M1 MEEF 2 : Enseignements du 2<sup>nd</sup> degré, parcours lettres (CAPES)
- M1 MEEF 2 : Enseignements du 2<sup>nd</sup> degré, parcours tahitien-lettres (CAPES)
- M1 MEEF 2 : enseignements du 2<sup>nd</sup> degré, parcours économie-gestion (CAPET)
- M2 MEEF 2 (P2D) : année de formation professionnelle des professeurs des lycées et collèges

- M2 MEEF 2 (PPE2D) : pré-professionnalisation de l'enseignement du second degré (histoire-géographie, anglais)

**Master MEEF 4 Pratiques et ingénierie de la formation**

- M2 MEEF 4 : médiation scientifique et culturelle (MSC)

**AEU Attestation d'études universitaires (pour les lauréats de concours ayant déjà un master ou disciplines ne nécessitant pas de master)**

- AEU mi-temps 1<sup>er</sup> degré

- AEU mi-temps 2<sup>nd</sup> degré

- AEU temps plein 2<sup>nd</sup> degré

---

### Vos contacts

**Marina Demoy-Schneider,**

**vice-présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Tél. : 87 33 95 17 - [vp-cfvu@upf.pf](mailto:vp-cfvu@upf.pf)

Accueil - Tél. : 40 80 39 65 - [aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf)

**Direction de la scolarité** (à l'étage du bâtiment A)

**Anne-Laure Richardson Directrice de la scolarité** - Tél: 40 80 38 23 - [scolarite@upf.pf](mailto:scolarite@upf.pf)

**Formation continue** (au rdc du bâtiment A face à la bibliothèque universitaire)

Tél. : 40 80 38 77 - Fax : 40 80 39 77 - [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)

**ESPE** (sur le campus dans le prolongement du restaurant universitaire)

Tél. : 40 86 64 50 - Fax : 40 41 92 22 - [secretariat-espe@upf.pf](mailto:secretariat-espe@upf.pf)

---

### La direction de la scolarité

Comme dans tous les établissements publics d'enseignement, l'université de la Polynésie française dispose d'un service administratif de proximité.

Composée de neuf agents, la scolarité, comme la vie scolaire au lycée, est le service qui pourra répondre à vos questions concernant l'organisation des études. Dès le début de l'année avec les procédures d'inscription jusqu'à la délivrance des relevés de notes et du diplôme à la fin du cursus, en passant par les emplois du temps, les transferts de dossier et l'organisation des examens, la direction de la scolarité répond à des missions aussi multiples que nécessaires à la bonne marche de vos études.

# Les options

En plus des matières obligatoires, l'UPF vous propose des options pour vous épanouir, vous enrichir et découvrir !

## ► LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE (UECG) ET DE PRÉPROFESSIONNALISATION (UEPP)

Des unités d'enseignement de culture générale (UECG) sont proposées aux étudiants inscrits en licence, pendant les semestres pairs. Elles couvrent toutes sortes de champs disciplinaires. La liste de ces enseignements est actualisée chaque année au moment des inscriptions. Les étudiants de L3 qui se destinent aux carrières de l'enseignement se voient proposer une unité d'enseignement de pré-professionnalisation (UEPP) « Approche des métiers de l'enseignement ». Elle est facultative, sans ECTS, mais les aidera dans leur rapport de stage, document indispensable pour leur inscription à l'ESPE.

## ► LES ACTIVITÉS SPORTIVES

### ■ ■ Le sport, en tant qu'enseignement

Le sport, en tant qu'UECG, est facultatif à l'université – même s'il est très vivement conseillé ! D'une valeur de deux crédits (ECTS), cette discipline est validée en fin de semestres pairs bien que l'enseignement se pratique tout au long de l'année universitaire ou sur un seul semestre, mais alors de façon intensive. L'étudiant doit choisir une des activités proposées en fonction de son niveau (découverte d'une nouvelle activité ou approfondissement) et des disponibilités que lui laisse son emploi du temps. L'enseignement est régi selon le système du contrôle continu et doit permettre à l'enseignant d'observer une progression. Une même discipline ne peut être pratiquée que pendant deux semestres afin de permettre aux étudiants de découvrir plusieurs activités différentes au cours de leur parcours de licence. Le planning des cours est affiché au début de chaque semestre dans le hall du grand amphithéâtre et sur la porte de la halle des sports. Pour de plus amples informations, consultez le règlement spécifique à l'enseignement de sport, distribué en début d'année universitaire.

Les cours ont lieu dans la halle des sports voire en dehors et sont très variés : badminton, hand-ball, tennis, tennis de table, volley-ball, préparation physique, randonnée... et beaucoup d'autres !

Consultez la page sport sur [www.upf.pf](http://www.upf.pf) pour la liste complète.



### ■ ■ Le sport à l'ASCUP

Si vous souhaitez participer à des événements sportifs ou bénéficier de réductions pour d'autres activités sportives sur Tahiti (courses, plongée, escalade, danse, équitation, karaté...), n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association sportive de l'UPF (ASCUP) et à y adhérer ! Tous les projets sont les bienvenus et l'association s'appuie sur les étudiants et leurs idées afin de dynamiser le campus autour des activités sportives (tournois, journées fitness...). M. Benjamin Grosjean, enseignant d'EPS, vous assistera dans vos démarches au sein de l'association.

Page facebook de l'ASCUP : [www.facebook.com/ASCUP.PF](http://www.facebook.com/ASCUP.PF)

#### Votre contact

Tél. : 40 80 38 68 - Fax : 40 80 39 61 - [sports@upf.pf](mailto:sports@upf.pf)

## La formation continue

Soucieux d'adapter ses formations aux exigences de la vie professionnelle et de participer au développement économique local, le service de la formation continue offre un très large éventail de formations à tous les publics (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), et dans des champs disciplinaires très variés (droit et gestion, culture et communication, humanités et sciences de l'Homme et du comportement, sciences et techniques, santé...).

Dans un monde où l'adaptation permanente des savoirs et des compétences à l'emploi est une condition de l'insertion dans le marché du travail et de réussite professionnelle, le service de la formation continue :

> **favorise** la reprise d'études en offrant à des non-bacheliers l'opportunité d'obtenir un diplôme tout en poursuivant une activité professionnelle grâce à des parcours adaptés aux contraintes salariales (cours du soir),

> **soutient** l'insertion professionnelle avec des préparations aux concours de la fonction publique, des diplômes professionnels ou des diplômes d'université, ainsi que des formations courtes, modulables, éventuellement en alternance, complétant l'approche théorique par une période d'application en entreprise,

> **facilite** la reconversion et la promotion des salariés en s'appuyant sur des formations diplômantes de qualité ou en organisant des formations thématiques sur mesure ou à la demande, avec des niveaux différents.



En formation continue, vous pouvez vous former au plus près des besoins du marché. Le service organise une réponse adaptée à votre projet de formation, vous propose une offre de prix et peut même établir une convention dans le cadre des règles en vigueur. Elle vous permet d'acquérir un bon niveau de qualification, d'actualiser vos connaissances et de compléter votre domaine de compétences.

---

### Vos contacts

Pour de plus amples informations, demandez le catalogue de la formation continue de l'UPF à : [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf). ou consulter le site web de la formation continue :

[www.forco.upf.pf](http://www.forco.upf.pf)

Ce catalogue est également téléchargeable sur

L'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Formation initiale et continue

Accueil de la formation continue bâtiment A (entrée face à la Bibliothèque universitaire)

Tél. : 40 80 38 77 - Fax : 40 80 39 77

---

### Accédez à l'université sans le bac !

Deux formations peuvent particulièrement retenir l'attention des personnes qui n'ont pas obtenu le baccalauréat et qui souhaitent néanmoins accéder aux études supérieures.

#### > La capacité en droit

Cette formation en deux ans ne requiert aucun diplôme préalable. Chaque année est sanctionnée par un examen. La formation s'adresse aux personnes qui désirent acquérir des bases juridiques, soit pour une utilisation immédiate, soit pour s'inscrire en licence de droit, soit pour se présenter à un concours administratif (catégorie B).

#### > Le diplôme d'accès aux études universitaires

Cette formation est accessible aux personnes ne possédant pas le baccalauréat. Toutefois, certaines conditions doivent être remplies, notamment le respect d'un certain délai depuis l'interruption des études initiales et un âge minimum. Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux qui sont accordés aux possesseurs d'un baccalauréat. Il est délivré à l'issue d'une formation de 225 heures réparties sur une ou plusieurs années.

53

### Préparez les concours administratifs tout en obtenant une licence !

#### > La Licence d'administration publique

Cette formation permet en un an d'acquérir les connaissances juridiques et économiques qui correspondent aux programmes des concours administratifs de catégories A et B, ainsi que les méthodes adaptées aux épreuves écrites et orales de ces concours. Elle donne accès aux emplois de catégorie A de la fonction publique et aux cursus universitaires.



## L'Institut Confucius

Les cours de mandarin de l'Institut Confucius sont ouverts depuis la rentrée 2014 en tant que langue vivante étrangère au même titre que l'anglais ou l'espagnol aux étudiants en licence du département Droit, Economie-Gestion (DEG), en master Management et Commerce international, en licence du département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) et en première année de licence du département Sciences, Technologies, Santé.

La complexité de la culture et de la langue chinoises les a rendues inaccessibles au plus grand nombre et réservées à une élite. C'est sur ce constat et la volonté d'y remédier que sont apparus à partir de 2004, les Instituts Confucius, qui sont des établissements culturels publics à but non lucratif ouverts pour :

- > **dispenser** des cours de chinois ;
- > **délivrer** les diplômes de langue HSK, HSKK et YCT, seuls tests de langue chinoise reconnus internationalement pour tester les compétences linguistiques en mandarin des collégiens, lycéens et étudiants dont la langue maternelle n'est pas le chinois ;
- > **participer** à la diffusion de la culture chinoise traditionnelle et moderne ;
- > **engager** un dialogue de civilisations.

### ► L'OFFRE DE FORMATIONS

Les cours de mandarin de l'Institut Confucius sont ouverts depuis la rentrée 2014 en tant que langue vivante étrangère au même titre que l'anglais ou l'espagnol aux étudiants en licence et master de droit – option science politique –, économie et

gestion (DEG) – spécialité management commerce international –, lettres, langues et sciences humaines (LLSH) – option science politique – hors master LCSO et en DUT. Les étudiants qui ne sont pas dans ces filières peuvent également suivre les cours de mandarin gratuitement en tant que candidat libre.

Le programme de l'Institut Confucius est de 24 heures de cours par semestre, ce qui représente en moyenne 3 heures par semaine. Dans la majorité des cas, les élèves ont deux cours d'une heure et demie par semaine, cependant nous avons aussi créé certains groupes de 3 heures le samedi matin.

Les cours (TD) de mandarin sont offerts à quatre niveaux différents, niveau A (grand débutant), niveau B (débutant avancé), niveau C (intermédiaire), et enfin le niveau D (avancé). Les différents cours sont dispensés aux étudiants en formation initiale, mais aussi à un public extérieur par le biais d'une inscription en formation continue. Ces cours, organisés avec le soutien de l'administration du Hanban (siège des Instituts Confucius en Chine) et l'Institut de diplomatie de Chine à Pékin, sont assurés tout au long de l'année par des professeurs recrutés en Chine, assistés d'étudiants moniteurs de langue.

## ► LA DIFFUSION DE LA CULTURE CHINOISE

Au-delà de l'apprentissage de la langue chinoise, l'Institut Confucius a également pour mission de faire la promotion de la culture chinoise en Polynésie.

L'Institut organise donc des manifestations culturelles tout au long de l'année, en collaboration avec les associations culturelles locales. Surveillez facebook [www.facebook.com/univpf](http://www.facebook.com/univpf) et les supports de communication de l'université !

---

### Vos contacts

Secrétariat de l'Institut Confucius - Tél. : 40 80 39 32

[institut-confucius@upf.pf](mailto:institut-confucius@upf.pf)

---





## Modalités d'inscription

### ► DEUX PHASES D'INSCRIPTION

L'inscription à l'université s'effectue en deux phases simultanées et complémentaires.

56

#### ■ ■ L'inscription administrative

Cette inscription est annuelle et valable pour une seule année universitaire.

L'inscription doit être faite par le futur étudiant ou par un tiers habilité. Une carte d'étudiant, délivrée lors de l'inscription, après paiement des droits de scolarité, atteste de la qualité d'étudiant. Cette carte est délivrée avec trois certificats originaux de scolarité. Il appartient à chaque étudiant de faire autant de copies de certificat de scolarité que de besoin. En cas de perte de cette carte une nouvelle carte est délivrée, à la demande, contre la somme de 2 000 XPF.

La carte permet :

- l'accès au restaurant universitaire ;
- l'accès à la bibliothèque universitaire et l'emprunt d'ouvrages ;
- la pratique du sport universitaire ;
- le bénéfice de la Caisse de prévoyance sociale (CPS).

#### ■ ■ L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est faite en même temps que l'inscription administrative pour les deux semestres, sous réserve de conditions particulières prévues par les règlements spécifiques à chaque diplôme. L'étudiant signe une fiche pédagogique lors de son inscription pour confirmer ses choix parmi les différentes unités d'enseignement (UE) à options qui lui sont proposées au sein du parcours d'enseignement qu'il a choisi. Cette inscription est modifiable uniquement dans les deux semaines suivant la rentrée de chaque semestre. Au moment de l'inscription pédagogique, l'étudiant s'inscrit également dans une UE de culture générale (UECG) à choisir. En revanche, ce choix n'est pas modifiable une fois l'inscription terminée.

Les étudiants ont l'obligation de s'inscrire sous le régime de l'assiduité, sauf dérogation précisée dans le règlement général des études (RGE), consultable sur [www.upf.pf](http://www.upf.pf) ou téléchargeable sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Formation Initiale & Continue.

### Transferts des dossiers

Tout étudiant souhaitant changer d'université doit recueillir les avis favorables des deux présidents d'université : l'avis de celle qu'il quitte et l'avis de celle où il souhaite poursuivre ses études. Sa demande de transfert doit être formulée sur un document qui sera remis à l'étudiant par la direction de la scolarité.

## ► MODALITÉS PRATIQUES

Les lycéens venant d'obtenir leur baccalauréat et les étudiants désirant poursuivre leur cursus doivent s'inscrire dès la première période d'inscriptions. Les dates d'ouverture de la chaîne d'inscriptions sont diffusées par voie de presse, affichées sur le campus de l'université mais aussi sur [www.upf.pf](http://www.upf.pf) et sur la page facebook de l'université [www.facebook.com/univpf](http://www.facebook.com/univpf). Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'université et peuvent être retirés courant juin, à la direction de la scolarité, située dans le bâtiment A, à l'étage. Une fois son dossier dûment rempli accompagné des pièces justificatives, l'étudiant doit prendre rendez-vous et le déposer au moment de l'inscription. Il devra acquitter dans le même temps ses droits de scolarité. Tout dossier incomplet sera rejeté et l'inscription refusée.

57

## ► DROITS D'INSCRIPTION EN FORMATION INITIALE

Les montants des droits d'inscription pour l'année universitaire 2019/2020\* s'élèvent à :

- diplômes de premier cycle (licence, PACES et ESPE) : 37 145 XPF (311 €) ;
- diplôme de master : 45 856 XPF (384 €) ;
- doctorat et habilitation à diriger des recherches : 62 205 XPF (521 €).

Ces montants comprennent la cotisation à la Caisse de prévoyance et de santé (CPS) (6 000 XPF - 50 €), les droits de bibliothèque (4 057 XPF - 34 €) ainsi que la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 10 859 XPF (91 €)

Autres inscriptions :

- Double inscription (diplômes nationaux exclusivement) : 13 484 XPF - 113 € (licence et PACES) ; 18 974 XPF (master) 159 € ; 30 191 XPF - 253 € (doctorat) ;
- Auditeur libre : 20 286 XPF (170 €).

\*Ces tarifs ne s'appliquent pas aux étudiants en mobilité internationale.

## À noter

Les étudiants boursiers de l'État et du Territoire doivent acquitter les droits de médecine préventive et la cotisation à la CPS s'ils n'en sont pas exonérés. Seuls les étudiants boursiers de l'État qui présentent leur justificatif de bourse le jour de leur inscription peuvent être exonérés des droits d'inscription. Ceux qui n'auront pas reçu leur attestation le jour de leur inscription doivent acquitter les droits et feront ensuite une demande de remboursement auprès de la direction de la scolarité. Depuis la rentrée 2014-2015, les boursiers du Territoire ne sont plus exonérés des droits de scolarité à l'inscription. Ils doivent les régler en totalité et adresser une demande de remboursement directement auprès du ministère de l'Éducation de la Polynésie française.

## ►► CONDITIONS D'ACCÈS

### ■ ■ Coursus de licence généraliste [niveaux L1 à L3]

#### Niveau L1

Après avoir accompli les démarches de préinscription et d'orientation via la plateforme PARCOURSUP, sont admis à s'inscrire au premier semestre (S1) du niveau L1 de chacune des licences délivrées par l'établissement, les étudiants qui justifient soit :

- du baccalauréat ;
- du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pouvant être obtenu en formation continue ;
- de la capacité en droit pouvant être obtenue en formation continue pour la L1 de droit uniquement ;
- d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ;
- de l'une des validations des acquis de l'expérience pour la délivrance des diplômes dont la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP) et la validation des études supérieures (VES).

#### Niveaux L2 et L3

Pour passer de L1 en L2, un étudiant doit avoir validé un semestre de L1 et au moins 15 ECTS du semestre non validé en L1.

Pour passer de L2 en L3, un étudiant doit avoir validé les deux semestres S1 et S2 de L1, ainsi qu'un semestre de L2 et au moins 15 ECTS du semestre non validé en L2.

### ■ ■ Coursus master [niveaux M1 et M2]

**La parution de la LOI n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat instaure le principe de sélection en master.**

L'inscription en première année de master est donc maintenant subordonnée à **l'examen d'un dossier de candidature pour chaque candidat** souhaitant intégrer un master de l'UPF à la rentrée 2019-2020, y compris pour les étudiants déjà inscrits en licence au sein de notre établissement. L'inscription n'est donc plus de droit.

**Niveau M2** L'accès au master 2 est ouvert à tout étudiant de l'UPF titulaire du M1 du même parcours.

Pour les niveaux M1 et M2, l'accès n'est pas de droit pour les candidats extérieurs à l'UPF et se fait après étude de dossier.

## Étudiants étrangers

Vous êtes étudiant étranger et vous souhaitez vous inscrire pour la première fois en licence. Dans ce cas, une demande d'admission préalable (DAP) est à retirer entre le 15 novembre et le 31 janvier précédant la rentrée universitaire, auprès :

> des services culturels de l'ambassade de France si vous résidez à l'étranger ;  
> de l'université la plus proche de votre domicile, si vous résidez en France, sur présentation :

- d'un titre de séjour d'une validité d'au moins un an ;
- du titre donnant accès à l'enseignement supérieur de votre pays d'origine ;
- d'une lettre de motivation ainsi que d'un descriptif du parcours antérieur.

Une bonne connaissance de la langue française est exigée ; les candidats sont soumis à un test de vérification linguistique courant février.

Les titulaires du diplôme approfondi de langue française (DALF) sont dispensés de cet examen. En tout état de cause, il est rappelé que l'admission des candidats dépend des possibilités d'études et de formations offertes par l'UPF et ce, en termes de capacité d'accueil et de niveau des candidats.



## Organisation des examens et règlement des études

La participation aux examens est l'aboutissement logique de l'inscription administrative et pédagogique en début d'année universitaire. La direction de la scolarité est en charge de l'organisation pratique des examens qui sont semestrialisés. En cas d'échec aux épreuves de contrôle continu, une seconde chance sera offerte pour chacune des unités d'enseignement non acquise. Cette seconde chance sera organisée après publication des résultats des épreuves de contrôle continu.

Pour connaître les modalités de contrôle des connaissances, il convient de se reporter au règlement général des études, aux modalités de contrôle des connaissances et aux règlements spécifiques de chaque formation qui prévoit soit un contrôle continu, soit

un examen terminal, soit ces deux modes de contrôles combinés. Ces règlements peuvent être téléchargés sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Formation initiale & continue ou sur le site internet de l'UPF.

Les notes égales ou supérieures à 10/20 valident l'unité d'enseignement. Les unités d'enseignement obtenues sont alors définitivement capitalisées.

Les étudiants ont l'obligation de s'inscrire sous le régime d'assiduité, sauf dérogation. Nul ne peut se présenter aux examens s'il n'a pas préalablement effectué ses inscriptions administrative et pédagogique.

Les étudiants souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave bénéficient de dispositions particulières concernant les modalités d'examen. Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions doivent en faire la demande écrite auprès de la direction de la scolarité, au moment de l'inscription pédagogique et au plus tard avant le terme du premier mois de cours. Ils seront assistés dans leurs démarches, pendant l'année universitaire, par un enseignant de leur filière.

### ▶▶ RÈGLEMENTS DES ÉTUDES

L'organisation des études et le déroulement du parcours universitaire répondent à des règles précises compilées dans deux types de règlements : un règlement général dont les dispositions sont communes à tous les diplômes et des règlements spécifiques qui contiennent les règles particulières à chaque diplôme. Tous ces documents peuvent être téléchargés sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Formation initiale & continue ou sur le site internet de l'UPF.

Ces documents fixent notamment le régime des études avec les modalités d'évaluation auxquelles vous êtes soumis, les règles d'assiduité, le régime des examens avec les modalités de validation de vos enseignements, les mécanismes de compensation, l'acquisition de mentions. Pour bien connaître la manière dont s'organisent votre parcours universitaire et les règles qui régissent votre évaluation, vous êtes très vivement invités à lire attentivement ces règlements. Si vous avez des questions sur certaines dispositions, n'hésitez pas à en faire part à vos responsables pédagogiques.

### ▶▶ RÉSULTAT DES EXAMENS

#### ■ ■ Le relevé de notes

> À l'issue des examens, les étudiants admis ou refusés peuvent demander leur relevé de notes directement auprès de la direction de la scolarité quinze jours après l'affichage des résultats définitifs.

> Il ne sera pas délivré de relevé de notes pour les étudiants n'ayant aucune note aux examens ou pour les étudiants ayant annulé leur inscription administrative.

> Le relevé de notes n'est délivré qu'une seule fois ; il appartient à l'intéressé de faire des copies.

## ■ ■ La communication des résultats

Une fois que le jury a délibéré, les résultats officiels de chaque épreuve sont affichés à l'université sur les panneaux réservés à cet effet. Les étudiants peuvent également consulter leurs résultats en ligne sur l'ENT > <http://ent.upf.pf>.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone. L'étudiant est en droit de se faire communiquer par écrit ses notes ainsi que les modalités du contrôle des connaissances.

La communication des copies est un droit pour les étudiants. Pour connaître les règles précises en la matière, il convient de se reporter au règlement général des études.

### Gare aux fraudes

Toute fraude ou tentative de fraude constatée à l'occasion d'une inscription ou d'un examen donne lieu à des poursuites devant la section disciplinaire du conseil académique (CAc) de l'université, laquelle peut prononcer des sanctions allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de tous les établissements d'enseignement supérieur, en passant par divers degrés d'exclusion temporaire. Ne prenez donc pas la fraude à la légère, elle peut avoir des conséquences très graves sur votre avenir. Les décisions de la section disciplinaire de l'UPF et son bilan annuel peuvent être consultés sur le site de l'université : [www.upf.pf](http://www.upf.pf).

61



## Questions-réponses sur la scolarité

### Où consulter les emplois du temps ?

Les emplois du temps sont consultables dans l'ENT > <http://ent.upf.pf>. Des bornes tactiles sont disponibles dans tous les bâtiments de l'université pour consulter vos emplois du temps ! De nouvelles bornes ont été placées dans les différents bâtiments de l'université. Les emplois du temps étant susceptibles d'évoluer, consultez-les très régulièrement et en particulier à partir du vendredi après-midi pour la semaine suivante.

### Comment connaître le programme des études ?

Les programmes des enseignements se trouvent sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT ou sur le site internet de l'UPF

### L'annulation d'inscription est-elle possible ?

> Le remboursement des droits d'inscription des étudiants renonçant à leur inscription à l'université est de droit, sous réserve d'une somme fixée par arrêté ministériel au titre de l'année universitaire en cours qui reste acquise à l'université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'université avant le début de l'année universitaire considérée.

> Le remboursement des droits de scolarité des étudiants dont la candidature a été retenue dans une formation ouverte après concours ou sélection est de droit sur présentation d'un certificat de scolarité délivré dans le mois qui suit la rentrée universitaire, sous réserve d'une somme fixée par arrêté ministériel qui reste acquise à l'université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'université avant le terme du deuxième mois de l'année universitaire considérée.

> Le remboursement des droits de scolarité des étudiants présentant un certificat médical justifiant d'une maladie grave telle que définie par l'article D322-1 du code de la sécurité sociale délivré par un médecin agréé est accordé par le président de l'université, sous réserve d'une somme fixée par arrêté ministériel qui reste acquise à l'université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'université avant le terme du deuxième mois de l'année universitaire considérée.

> Les droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription pour convenances personnelles dans les deux mois suivant la date du début de l'année universitaire pourront être remboursés, sous réserve d'une somme fixée par arrêté ministériel qui reste acquise à l'université au titre des actes de gestions nécessaires à l'inscription, sur présentation d'une demande motivée soumise à l'avis du président de l'université. Au-delà, les droits de scolarité restent acquis dans leur intégralité à l'université. En cas d'inscription tardive, accordée de manière exceptionnelle par le président de l'UPF, le délai de remboursement de deux mois est calculé à compter de la date effective d'inscription. La CVEC est non-remboursable.

### Puis-je changer d'orientation ?

Chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation et son éventuelle réorientation. La mise en oeuvre de ce dispositif est assurée par l'équipe pédagogique qui encadre son parcours. N'hésitez pas à en parler avec votre responsable pédagogique ou auprès du centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP) situé dans le bâtiment A.

### **Peut-on travailler tout en poursuivant des études à l'université ?**

En dehors du régime commun qui impose l'assiduité, l'université propose un régime particulier, celui d'étudiant dispensé d'assiduité. Il permet à certains étudiants de ne pas suivre la totalité des travaux dirigés et travaux pratiques.

Il s'adresse aux étudiants salariés qui justifient d'un nombre d'heures prévu dans le règlement des études, chargés de famille ou engagés dans plusieurs cursus.

L'étudiant n'est alors pas soumis au contrôle continu mais au seul examen unique.

Il convient de lire attentivement le règlement général des études de licence et de master et les règlements spécifiques des études de licence et de master.

Toute demande de dispense d'assiduité doit être présentée à la direction de la scolarité au plus tard dans le mois qui suit la rentrée de chaque semestre.

### **Comment obtenir un certificat de scolarité ?**

Trois certificats de scolarité sont remis à l'étudiant en même temps que sa carte d'étudiant. Il est conseillé de toujours préserver un original pour en faire autant de copies que de besoin.

### **Puis-je transférer mon dossier dans une autre université ?**

L'étudiant concerné doit retirer auprès de la direction de la scolarité un formulaire de demande de transfert. Tout étudiant qui souhaite changer d'université doit obtenir l'avis favorable des deux présidents, celui de l'université qu'il quitte et celui de l'université qu'il choisit. Il ne doit pas prendre d'inscription pour l'année considérée dans l'université qu'il quitte. La demande de transfert doit toujours être déposée à une date permettant l'inscription administrative dans le cadre du calendrier des inscriptions de l'université d'accueil. N'hésitez pas à contacter le COSIP afin d'identifier les établissements d'enseignement supérieur français qui peuvent vous intéresser.

63

### **Puis-je prendre une double inscription dans deux universités ?**

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une seconde inscription auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première université. Une double inscription donne lieu à une double perception des droits universitaires, dans chacune des universités concernées.

### **Que faire si je perds ma carte d'étudiant ou si je change d'adresse ?**

Si vous êtes muni d'une déclaration de perte, la direction de la scolarité vous délivrera un duplicata de votre carte d'étudiant. Le coût fixé par le conseil d'administration pour la fourniture du duplicata est de 2 000 XPF. Si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, veuillez en informer aussitôt la direction de la scolarité.

# Poursuite d'études & passeport mobilité



## ▶▶ ÉTUDIANTS POURSUIVANT LEURS ÉTUDES EN MÉTROPOLE

Pour tous renseignements concernant l'allocation d'études de la Polynésie française, la bourse majorée, le logement et/ou la bourse d'État mais aussi pour constituer votre dossier social étudiant (DSE), vous devez contacter le bureau des œuvres universitaires, bâtiment A, à côté de la cafétéria.

---

### Vos contacts

→ Accueil du service des Œuvres universitaires

Tél. 40 86 64 69 ou le 40 80 38 52 - [oeuvres-universitaires@upf.pf](mailto:oeuvres-universitaires@upf.pf)

---

## ▶ LE PASSEPORT MOBILITÉ

Il s'agit d'une aide de l'État permettant à l'étudiant qui en bénéficie d'obtenir, annuellement, la prise en charge totale ou partielle de son voyage aller-retour en métropole. Des conditions spéciales doivent être remplies. Les dossiers et les renseignements sur cette aide peuvent être obtenus auprès du :

**Pôle de la continuité territoriale**

Haut-commissariat – Avenue Pouvanaa a Oopa

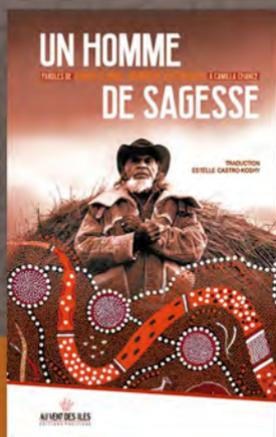
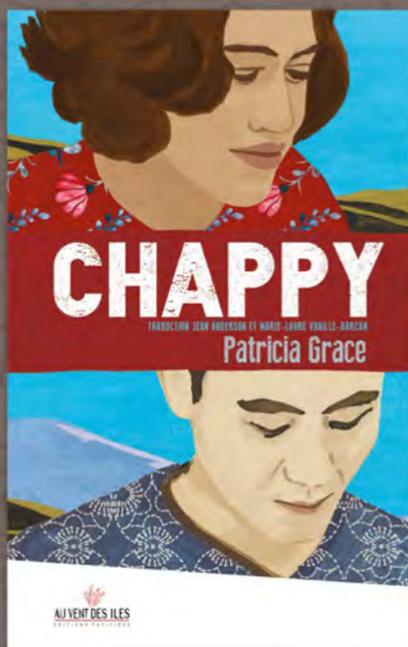
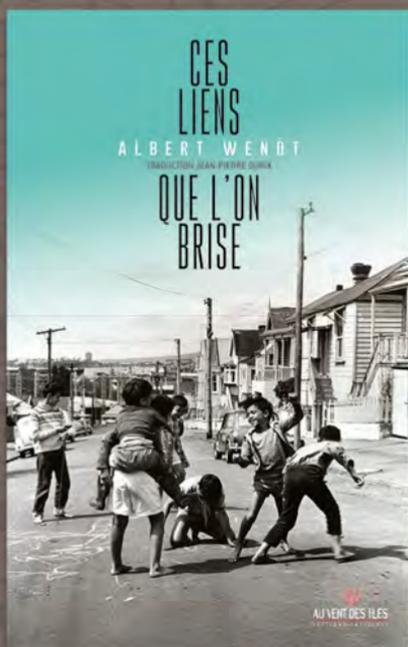
Tél. : 40 46 84 15 – 40 46 84 17 – 40 46 84 18 – Fax : 40 46 84 19

[passeport-mobilite@polynesie-francaise.prf.gouv.fr](mailto:passeport-mobilite@polynesie-francaise.prf.gouv.fr)

### La Délégation de la Polynésie française (DPF) et la Fédération des associations des étudiants de la Polynésie française

Afin de préparer au mieux la poursuite de vos études en métropole, la Délégation de la Polynésie française (DPF) et la Fédération des associations des étudiants de la Polynésie française (FAEPF) sont susceptibles de vous apporter toutes les informations utiles, notamment en ce qui concerne les démarches administratives à effectuer.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.polynesie-paris.com](http://www.polynesie-paris.com)



# Cap sur l'Océanie

Au vent des îles vous invite à sillonner l'Océanie : découvrez sa culture singulière sous l'angle d'une littérature engagée, aux plumes rythmées, pétries d'oralité et pleines d'humanisme.



# Réussissez vos études

Bibliothèque

L'aide à la réussite

S'informer, s'orienter, s'insérer

Les aides financières





Retrouvez toutes les informations et les actualités de la bibliothèque sur le site de l'université [www.upf.pf](http://www.upf.pf) et sur l'ENT > <http://ent.upf.pf>

## Bibliothèque : services et ressources

### ► LA BIBLIOTHÈQUE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

68

A travers ses deux bibliothèques, l'université offre de nombreuses ressources : 92 000 livres, 70 000 e-books, 149 revues imprimées, 73 000 revues numériques, 1 700 DVD fiction. Cet ensemble documentaire est le plus important de Polynésie française. Pour bénéficier des différents services proposés, il suffit de présenter sa carte d'étudiant à jour et d'être en possession de ses identifiant et mot de passe.

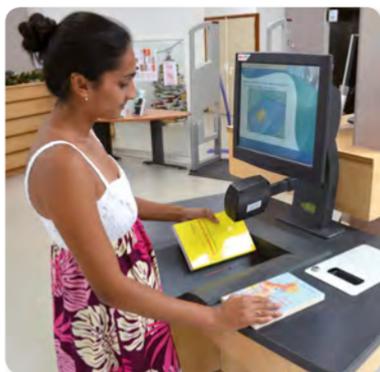
### ► LES SERVICES OFFERTS PAR LA BIBLIOTHÈQUE

#### Services sur place

- Consultation, prêts/retours
- Photocopies, impressions, scan
- Visionnage de DVD
- Prêt d'ordinateurs portables
- Formations à la recherche documentaire
- Expositions et animations culturelles
- *inaTHÈQUE* (consultation des ressources de l'INA et du CNC)

#### Services en ligne

- Renseignements : posez vos questions
- Suggestions d'achat
- Prêt entre bibliothèques (pour obtenir un document que ne possèdent pas les bibliothèques de l'université)
- Accès aux ressources numériques
- Consultation du compte lecteur et prolongation des emprunts
- Réservations de documents



## ► LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE [BU]

Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h à 16 h

- Fonds documentaire, toutes disciplines et tous niveaux d'étude
- Fonds patrimonial polynésien : collection de recherche et de conservation de près de 5 600 titres, à consulter sur place
- 300 places de lecture, salle équipée de bornes wifi et de 36 ordinateurs
- Espace détente et fonds de loisir (presse, romans adultes et ados, bandes dessinées, guides de voyage, DVD)

69

## ► LA MÉDIATHÈQUE [ESPE]

Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h

- Fonds documentaire préparant aux concours de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré : pédagogie, didactique, manuels scolaires, mallettes pédagogiques et jeux, littérature et documentaires jeunesse
- 45 places de lecture
- 2 salles réservées au travail en groupe

## ► LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE

- Revues et journaux en ligne
- Livres numériques
- Bases de données disciplinaires
- Dictionnaires et encyclopédies en ligne
- Accessibles via l'ENT > Ma bibliothèque
- *Ana'ite* : bibliothèque scientifique numérique polynésienne

---

### Contacts

Accueil BU : Tél. : 40 86 64 14 / Accueil Médiathèque : Tél. : 40 86 64 57

Courriel : [scd@upf.pf](mailto:scd@upf.pf)

Secrétariat : Tél. : 40 86 64 00

Adresse postale : BP 60 056 - 98702 Faa'a

---

## L'aide à la réussite

Afin d'aider les étudiants à réussir leur parcours universitaire et décrocher leur diplôme, l'université a mis en œuvre un vaste plan d'actions, qui comprend non seulement des dispositifs d'aide à la réussite et de réorientation mais aussi une refonte en profondeur des formations proposées dans le contrat quinquennal 2017-2023.

### ► UN SUIVI PERSONNALISÉ PAR DES ENSEIGNANTS PROCHES ET LE BUREAU DE L'ORIENTATION

Les étudiants de l'UPF bénéficient d'un avantage indéniable par rapport à la plupart des autres universités de plus grande taille : la proximité avec leurs enseignants disponibles pour leur prodiguer des conseils ainsi que du COSIP, qui travaille en lien étroit avec les équipes pédagogiques et propose, de ce fait, des entretiens personnalisés et adaptés.

#### ■ ■ Les directeurs des études (DE)

Le directeur des études est l'interlocuteur privilégié des étudiants inscrits en L1 et en parcours adapté de chaque domaine. Il s'engage à accompagner ces étudiants afin qu'ils puissent acquérir les compétences qui leur manquent pour réussir en première année de licence, en étroite collaboration avec la vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et le COSIP. Cette aide est précieuse pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année qui doivent assimiler un changement de rythme marqué par rapport au lycée ou qui éprouvent des difficultés d'adaptation. Les directeurs des études seront présents pour vous accueillir à la rentrée. N'hésitez pas à les contacter, ils sont là pour vous aider !

#### ■ ■ Les responsables pédagogiques

Nommés dans chaque filière et à chaque niveau, ces enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants après la L1. Avant tout instance de dialogue entre les étudiants et leurs enseignants mais aussi de conciliation en cas de difficulté, ils ont notamment pour mission de veiller au bon déroulement des contrôles de connaissances et des jurys d'examens, et de superviser la préparation des emplois du temps des étudiants en collaboration avec leurs collègues et la direction de la scolarité.

#### ■ ■ Les directeurs de département

Élu pour un mandat de deux années parmi les enseignants-chercheurs, chaque directeur dirige le département dont il est issu, qui assure la cohérence, le suivi et le développement de la politique de formation du département. Il veille également à la bonne organisation des enseignements dans tous les cycles, au respect des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances, et des conditions de validation des acquis (VEEPAP, VES).



### Département Droit, Économie-gestion [DEG]

Sémir Al Wardi, [directeur-deg@upf.pf](mailto:directeur-deg@upf.pf)

Tél. : 40 80 39 09



### Département Lettres, Langues et Sciences Humaines [LLSH]

Lois Bastide, [directeur-llsh@upf.pf](mailto:directeur-llsh@upf.pf)

Tél. : 40 86 64 77



### Département Sciences, Technologies, Santé [STS]

Benoit Stoll, [directeur-sciences@upf.pf](mailto:directeur-sciences@upf.pf)

Tél. : 40 80 38 79

## ► LES DISPOSITIFS D'AIDE

### ■ ■ Le tutorat en L1

Parmi les aides à la réussite, le tutorat en L1 est l'un des dispositifs qui peut vous être le plus bénéfique, surtout si vous vous inscrivez pour la première fois à l'université et que vous découvrez donc un nouvel environnement de travail, très éloigné du lycée. Vous pourrez profiter d'un accompagnement pédagogique en petits groupes, de la part d'étudiants volontaires, de troisième année ou de master, dont les séances de révision visent à réduire vos éventuelles difficultés d'adaptation dans une ou des discipline(s). Le tutorat n'est pas obligatoire, mais si vous avez quelques difficultés et si vous avez envie de réussir pleinement votre première année, il vous est fortement conseillé d'y participer en vous rapprochant de votre enseignant.

### ■ ■ Le soutien pédagogique

Vous pouvez également obtenir du soutien pédagogique (par exemple une séance de révision avant un examen) de la part d'enseignants à l'UPF qui portent sur une discipline ou un thème donné. Ces actions de soutien sont communiquées par voie d'affichage et par votre responsable pédagogique. C'est une occasion supplémentaire à saisir pour mieux réussir.

### ■ ■ Journées d'intégration pour les nouveaux étudiants

Si vous venez d'obtenir votre baccalauréat et de vous inscrire en 1<sup>ère</sup> année à l'UPF, vous bénéficierez à la rentrée de journées d'intégration à la vie universitaire, pour vous préparer au mieux à cette transition. Pour profiter pleinement de tous les services à votre disposition, impliquez vous dès ces premiers instants dans votre nouvelle vie d'étudiante et d'étudiant !

## ■ ■ Les possibilités de réorientation

Le premier semestre de la première année de licence est en grande partie semblable pour chaque filière d'un département de sorte que vous puissiez vous réorienter à la fin du semestre vers une autre formation. En tout cas, nous vous recommandons fortement de poursuivre votre licence ou master jusqu'à son obtention. En effet, un diplôme de l'UPF représente une protection très forte contre le chômage et la précarité, surtout en temps de crise économique. Les droits de scolarité sont très bas par rapport à des formations similaires à l'étranger. Profitez également de ce temps d'études à l'université pour vous questionner sur votre projet professionnel et ce que vous souhaitez faire après votre formation, ce qui vous permettra d'expérimenter, de tester, de vous confronter à différentes réalités pendant votre scolarité, de faire des stages afin d'envisager la suite plus sereinement. Étudier à l'UPF est une chance, donc saisissez-la, avec notre aide ! Le COSIP propose de nombreux dispositifs pour vous accompagner dans vos démarches, qui vont vous être présentés ci-après !

---

### Contacts

→ vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire :

Marina Demoy-Schneider [vp-cfvu@upf.pf](mailto:vp-cfvu@upf.pf) – Tél. : 87 33 95 17

→ centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle,

[cosip@upf.pf](mailto:cosip@upf.pf) - Tel : 40 80 39 54

→ bureau d'aide à la réussite : Tepuarata Brothers [aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf) – Tél. : 40 80 39 65

---

72

## S'informer, s'orienter, s'insérer

Le Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (COSIP) a pour vocation d'aider les étudiants et étudiantes, mais aussi les lycéens et lycéennes, à construire leur projet de formation. Ce service pourra vous aider pour trouver les renseignements utiles sur les formations qui vous intéressent, les modalités d'études et les débouchés professionnels. Il vous accompagne, tout au long du cursus universitaire, afin de trouver l'information nécessaire pour la réussite des études et l'insertion professionnelle.

Le COSIP accueille donc les étudiants et étudiantes et dispose d'une documentation spécialisée, consultable sur place et met à disposition des ordinateurs pour effectuer des recherches sur Internet. Il organise également des manifestations et événements tels que les journées d'accueil des primo-entrants, les rencontres lycées-université, et les Journées de l'orientation post-bac qui réunissent tous les lycéens et lycéennes de Tahiti et de Raiatea ; le COSIP participe également à d'autres actions d'insertion telles que les Carrefours de l'emploi public, les Forums étudiants-entreprises et les conférences « Confidences de pro ».



## ► LES MISSIONS DU COSIP

Le COSIP accueille et accompagne les étudiants et étudiantes dans leurs démarches. Dans cette perspective, il :

- renseigne sur les parcours d'études en métropole, les études universitaires, les écoles ainsi que les démarches à accomplir pour s'inscrire dans ces établissements (documents imprimés et accès internet) ;
- informe sur les concours locaux et nationaux ;
- développe les relations avec les services compétents de l'enseignement secondaire ;
- aide les étudiants et étudiantes en situation de réorientation ou en difficulté d'adaptation ;
- propose des ateliers afin de travailler la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, la préparation à un entretien d'embauche, mais aussi pour valoriser les compétences acquises tout au long du parcours universitaire ou encore se préparer à candidater à des formations sélectives ;
- affiche les propositions de stages et d'emplois et anime le site [stages-emplois.upf.pf](http://www.stages-emplois.upf.pf) ;
- enquête sur le devenir des anciens élèves de l'UPF afin de constituer un réseau dynamique, atout considérable pour aider les étudiants et étudiantes à s'insérer dans la vie active.

## ► LES AIDES ET CONSEILS

Le COSIP apporte son soutien aux étudiants et étudiantes pour leur assurer une intégration professionnelle réussie. Par ailleurs, des étudiants tuteurs reçoivent les étudiants pour leur apporter de l'aide dans leur recherche sur les études ou les métiers. Ces tuteurs et tuteurs participent également à l'élaboration et à l'encadrement des manifestations organisées par le COSIP. En outre, les étudiants inscrits à l'université ont la possibilité de rencontrer un ou une chargée d'orientation, sur rendez-vous.

## ▶▶ LA DOCUMENTATION DISPONIBLE

- Guides : études, découverte des métiers, préparation aux concours, premier emploi, brochures de l'ONISEP (fiches métiers, Parcours).
- Brochures : « exemples de stages » effectués par les étudiants et étudiantes de l'UPF, par discipline.
- Littérature spécialisée sur les questions d'orientation, de recherche de stage et d'emploi, de connaissance du monde du travail.

## ▶▶ L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE, DEUX FACTEURS ESSENTIELS DE RÉUSSITE

Une orientation réfléchie et une intégration réussie sont deux des priorités que s'est fixées l'UPF afin qu'un diplôme représente le meilleur passeport pour obtenir un emploi stable et qualifié ; un emploi qui satisfasse non seulement les aspirations des postulants mais aussi qui réponde aux besoins exprimés par les entreprises locales. Cet objectif – faciliter l'insertion – et cette ambition – réussir cette insertion – répondent aux grandes orientations nationales. Notre université doit ainsi poursuivre son rôle d'interface entre l'offre et la demande d'emploi et permettre à nos jeunes diplômés de connaître les fonctions auxquelles ils peuvent prétendre.

74

### ■ ■ D'abord bien informer, puis aider à l'orientation

Dans cette optique, l'université de la Polynésie française s'est engagée, dès 2006, dans une démarche d'information active consistant à rencontrer les lycéens et lycéennes sur leur lieu d'études. Avec le soutien du ministre local de l'éducation, cette première expérience, très bénéfique en termes d'orientation et de relations humaines, se poursuit dans le cadre de l'orientation active sur la plate-forme Parcoursup. Cette rencontre entre les enseignants et enseignantes de l'université et les futurs étudiants et étudiantes concourt à une meilleure connaissance du monde universitaire et participe dès lors à des choix de parcours adaptés. En effet, une bonne orientation initiale, dès le secondaire, apparaît comme un élément fondamental de la réussite universitaire. C'est la raison pour laquelle le COSIP, en partenariat avec la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) et le CIO, pilote une manifestation très importante en Polynésie, les **Journées de l'orientation post-bac (JOPB)**, qui réunit sur le campus tous les lycéens et lycéennes des classes de terminale de Tahiti et Moorea.

### ■ ■ Se rapprocher du monde de l'entreprise

Organisés par l'université, le Carrefour de l'emploi public, le Forum étudiants-entreprises et les conférences « Confidences de pro » poursuivent le même objectif : faire le bon choix d'études au regard des débouchés professionnels et du marché du travail. Dès lors, il est essentiel de permettre aux étudiants et étudiantes de rencontrer tout au long de l'année universitaire des professionnels des secteurs publics et privés afin d'avoir une bonne connaissance des attentes des entreprises locales.

## Carrefour de l'emploi public

La 8<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'emploi public, qui s'est déroulée en octobre 2018 sur le campus de l'université, est un évènement désormais bien connu dans le paysage polynésien. L'objectif est de mieux faire connaître les différentes fonctions publiques présentes en Polynésie française (État, Pays, Communes) et leurs métiers ainsi que les perspectives d'emploi, les modalités de recrutement des administrations et les qualifications requises.



75

## Forum étudiants-entreprises

La 13<sup>e</sup> édition du Forum étudiants-entreprises, qui s'est déroulée en mars 2019 sur le campus, a été une réussite, avec une forte participation des différents partenaires. Les étudiants et étudiantes ont notamment participé aux ateliers thématiques, qui leur offrent l'opportunité d'échanger avec des spécialistes de domaines tels que la communication, le management, les finances ou l'informatique. Soucieux de mieux connaître les exigences du métier auquel ils aspirent, curieux sur les méthodes de travail, intéressés par les opportunités d'embauche, les jeunes visiteurs ont apprécié de pouvoir débattre avec des professionnels à leur écoute, susceptibles de leur apporter des réponses concrètes. De nombreux stages ont également été décrochés, ainsi que des propositions d'embauches. C'est pourquoi l'université renouvellera ces opérations en 2019-2020.

## Le parrainage des majors de promotion

En début d'année universitaire, les majors de promotion de licence reçoivent leur attestation de réussite des mains de leur responsable pédagogique ainsi qu'une aide financière octroyée par des entreprises partenaires. Grâce à cette aide, de 100.000 Fcfp pour les licences et 50.000 Fcfp pour les DUT les lauréats et lauréates peuvent poursuivre leurs études ou entrer plus sereinement dans la vie active.

### Confidences de pro

Ces conférences consistent à proposer des moments d'échanges entre étudiants et professionnels sur différents thèmes. En présentant leur parcours, leur métier et le secteur d'activité dans lequel ils travaillent, les professionnels, pour certains qui ont suivi une partie de leur cursus universitaire à l'UPF, permettent aux étudiants et étudiantes de découvrir concrètement des débouchés professionnels et de se faire une idée plus claire du monde du travail.



76

### ► LE BUREAU DE L'ORIENTATION

L'aide à la réussite en Licence est un objectif majeur pour l'université. Le bureau de l'orientation a pour mission principale d'aider les étudiants et étudiantes inscrits en 1<sup>re</sup> année de licence et qui sont en difficulté. Il s'agit de leur apporter un soutien dans la construction de leurs projets d'études et professionnels ainsi que de les motiver ou remotiver en prenant en compte les spécificités et besoins de chacun.

### ► LE BUREAU DE L'INSERTION

Ce bureau a pour mission de guider les étudiants et étudiantes dans leurs démarches afin d'obtenir un stage, un emploi, ou pour intégrer une formation sélective.

Une bonne insertion professionnelle se prépare dès l'entrée à l'université.

Pour vous aider, le bureau de l'insertion vous reçoit en entretien individuel ou en petit groupe lors d'ateliers. Ces ateliers méthodologiques de conseils et de préparation à l'emploi sont proposés chaque semaine autour de différents thèmes :

- repérer et valoriser ses ressources personnelles,
- analyser ses compétences,
- apprendre à communiquer avec le monde du travail,
- identifier et utiliser les outils de la recherche d'emploi,
- optimiser son CV,
- rédiger des lettres de motivation efficaces,
- préparer un entretien d'embauche.

## ► LES STAGES

Le stage constitue l'une des clés de l'insertion professionnelle. Si le diplôme est primordial pour l'emploi, il n'est pas nécessairement suffisant. Le stage permet une découverte du monde du travail et aide à mieux cerner ses motivations professionnelles. C'est dans ce cadre que le bureau des stages accueille les étudiants et étudiantes de l'Université de la Polynésie française souhaitant s'informer ou réaliser un stage, que celui-ci soit prévu dans la maquette de leur formation (stage obligatoire) ou facultatif. Le bureau des stages a pour mission d'accompagner les étudiant-es dans leur recherche de stage et de saisir, éditer et archiver les conventions de stages, dans le respect de la réglementation prévue.

Le stage donne aux étudiants et étudiantes la possibilité d'acquérir des savoir-faire et savoir-être au contact de professionnels expérimentés, ce qui facilitera l'insertion professionnelle. D'ailleurs, lors du recrutement, on porte une attention toute particulière aux stages effectués au cours du cursus. Les professionnels le répètent : c'est la cohérence des expériences qui fait la différence entre les candidatures !

## ■ ■ Signature de conventions de partenariat pour l'accueil de stagiaires

L'UPF signe régulièrement des conventions avec des institutions potentiellement pourvoyeuses de stages (communes, Assemblée de la Polynésie...). Ces offres concernent différents services : direction des ressources humaines, logistique, finances, communication, urbanisme, informatique, aide sociale, affaires juridiques. N'hésitez pas à venir consulter les livrets des stages effectués par les étudiants et étudiantes des années précédentes !

77

### Vos contacts

- Horaires : du lundi au jeudi : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h  
le vendredi : de 7 h 30 à 11 h 30 - tél. : 40 80 39 54 - [cosip@upf.pf](mailto:cosip@upf.pf)  
→ Bérangère Labrosse, directrice du COSIP - tél. : 40 80 39 51  
→ Fonction chargé d'insertion professionnelle. tél. : 40 80 39 56  
→ Fonction chargée d'orientation - tél. : 40 80 39 53  
→ Fonction chargé du suivi des stages. tél. : 40 80 39 55

### RamaRama

Afin de valoriser des parcours de stages d'étudiantes et étudiants de l'université, l'UPF a réalisé des portraits dans le cadre de l'exposition RamaRama.

Ces témoignages d'étudiantes et de jeunes diplômés parlent de leur stage, volontaire ou obligatoires, ainsi que des démarches mises en œuvre pour le trouver, les missions accomplies. Ces présentations valorisent les cursus universitaires et professionnels des personnes interviewées, en indiquant ce que cette expérience leur apporté. Retrouvez ces portraits sur le site [www.upf.pf/ramarama](http://www.upf.pf/ramarama)



# Les aides financières

Pour aider les étudiants dans la poursuite de leurs études, il existe plusieurs types d'aide financière.

## ► BOURSES D'ÉTAT SUR CRITÈRES SOCIAUX

Une bourse d'État sur critères sociaux peut être attribuée aux étudiants qui entreprennent des études supérieures en Polynésie française notamment pour ceux qui suivent une formation de licence, master, BTS, CAPES 1 ou CAPLP 1. La réglementation applicable est en tous points identique à celle en vigueur en métropole. Pour bénéficier de cette aide, son titulaire doit avoir moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire concernée et suivre une formation habilitée à recevoir des boursiers d'État. Cette bourse, attribuée sur une période de 10 mois (de septembre à juin), est accordée en fonction de trois critères cumulatifs : les revenus du foyer, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement du lieu d'études. En fonction de ces éléments, l'étudiant boursier perçoit une aide plus ou moins importante selon l'échelon auquel il appartient. Pour information, le montant annuel de cette aide pour l'année 2018-2019 s'échelonnait de 12 041 XPF/mois (échelon 0 bis) à 66 241 XPF/mois (échelon 7). Cette bourse est versée mensuellement sous réserve que les étudiants boursiers fournissent une fiche de présence aux travaux dirigés ou travaux pratiques délivrée par le service des œuvres universitaires et qu'ils soient présents aux contrôles continus et examens.

**Inscription : Saisir son dossier social étudiant (DSE) sur internet du 15 janvier au 15 mai 2019 pour l'année universitaire 2019/2020 sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)**

## ► LE COMPLÉMENT « AIDE AU MÉRITE »

S'ajoutant à la bourse d'État sur critères sociaux et versée sur neuf mois, cette aide est accordée aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention « Très bien », inscrit dans une formation ouvrant droit à bourse. Le montant de cette bourse complémentaire pour l'année 2018/2019 était fixé à 900 €, soit 107 398 XPF.

---

**Pour toutes ces aides, vous pouvez obtenir des renseignements auprès du :**

Vice - rectorat de Polynésie française - Service des bourses

BP 1 632 - 98 713 Papeete - Polynésie française

Tél. : 40 47 84 00 ou par mail à : [bourses@ac-polynesie.pf](mailto:bourses@ac-polynesie.pf)

---

## ► ALLOCATIONS D'ÉTUDES ACCORDÉES PAR LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Des allocations (Bourse non majorée, PEB (prêt d'étude bonifié) simple, PEB (prêt d'étude bonifié) double) peuvent être accordées sous certaines conditions par la Polynésie française aux étudiants qui sont aptes à entreprendre et poursuivre des études supérieures. Les allocations sont versées sur 9 mois (sept-mai). Le montant des allocations est compris entre 40 000 XPF et 60 000 XPF selon les cas. Les demandes en ligne se font au premier trimestre de chaque année civile, sur le site [www.education.pf](http://www.education.pf).

## ► LA BOURSE MAJORÉE

Cette aide financière peut être accordée sous certaines conditions par la Polynésie française aux étudiants qui sont aptes à entreprendre et poursuivre des études supérieures. Les bénéficiaires devront s'engager personnellement par convention à servir en Polynésie française dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant une durée correspondant au double du nombre d'années d'études en qualité de boursier après l'obtention du diplôme prévu. Inscriptions, du 15 avril au 20 juin 2019 - 12 h.

---

**Pour toutes ces aides, vous pouvez obtenir des renseignements auprès de :**

La direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)

BP 20376 - 98713 Papeete - Polynésie française

Courriel : [bmaj@education.pf](mailto:bmaj@education.pf)

Tél. : 40 47 05 00 - Fax : 40 47 05 06

---

79

## ► CONTRATS DOCTORAUX POUR LE DOCTORAT ACCORDÉS PAR L'ÉTAT

Les étudiants qui poursuivent leurs études après le master en entreprenant un doctorat peuvent se voir accorder un financement par le biais d'un contrat doctoral établi pour une durée de 36 mois, d'un montant mensuel brut de 201 066 XPF au 15/04/2015. Cette bourse doctorale est attribuée, sur proposition du président de l'université d'accueil, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

---

### Contact

École doctorale du Pacifique de l'UPF

Tél. : 40 80 39 36 - Fax : 40 80 38 04 - Courriel : [ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf)

---

### ► AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT [ALE]

(sous réserve de reconduction de ce dispositif pour l'année 2019/2020)

Les étudiants boursiers sur critères sociaux, de l'État ou du Territoire, poursuivant leurs études supérieures en Polynésie française peuvent bénéficier, à leur demande et sous certaines conditions, d'une aide au logement étudiant (ALE). L'objectif de cette aide est de participer financièrement à la prise en charge du loyer versé par l'étudiant boursier pour son logement. Son versement, mensuel, peut intervenir à tout moment de l'année universitaire. Le montant de l'aide est compris entre 10 000 XPF et 30 000 XPF. L'attribution de cette aide suppose toutefois que vous remplissiez certaines conditions et que vous en effectuiez la demande selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le dossier de demande d'aide au logement étudiant est disponible à compter de la rentrée :

- au service de la continuité territoriale qui est chargé de la mise en place de cette aide,
- en le téléchargeant sur le site [www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr).

La date limite de dépôt est fixée au 30 octobre 2019 au service de la continuité territoriale du haut-commissariat de Polynésie française. Si vous avez des questions sur les aides, contactez le service des œuvres universitaires.

---

#### Vos contacts à l'UPF

- Accueil du service des Œuvres universitaires

Tél. 40 86 64 69 ou le 40 80 38 52 - [oeuvres-universitaires@upf.pf](mailto:oeuvres-universitaires@upf.pf)

---

80

#### À savoir

Seuls les boursiers d'État sont exonérés des droits de scolarité à l'université ; tous les autres allocataires de bourse doivent acquitter l'intégralité de leurs droits de scolarité.

### ►► AIDES SPÉCIFIQUES

Afin de répondre au mieux aux situations particulières de certains étudiants, des aides spécifiques peuvent être accordées sous conditions et peuvent revêtir deux formes :

- l'allocation annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes
- l'aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés financières (versée sur justificatif d'une assistante sociale).

L'allocation annuelle est versée sur 10 mois. Le montant de l'allocation annuelle correspond à l'un des échelons de la bourse d'État sur critères sociaux. L'allocation annuelle équivaut à un droit à bourse. Elle donne droit à l'exonération des droits de scolarité.

Pour effectuer une demande d'allocation annuelle, le demandeur doit avoir obtenu au préalable une réponse négative aux demandes des bourses du Pays et de l'État.

---

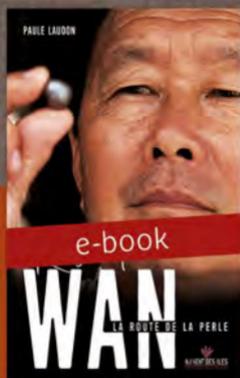
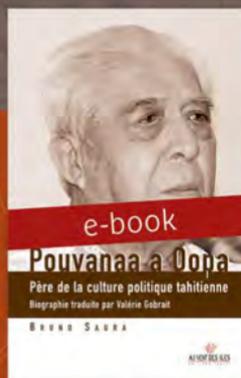
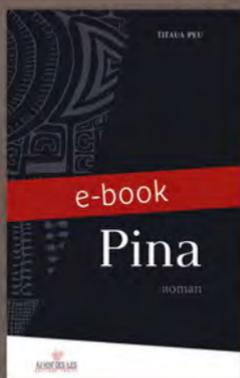
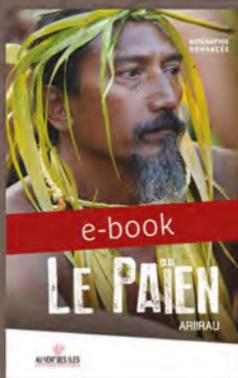
#### Vos contacts à l'UPF

- Assistante sociale : La permanence est assurée au bureau de la VP-CFVU (bâtiment A) par

Mme Mondejar, assistante sociale. Contact uniquement par mail : [assistante-sociale@upf.pf](mailto:assistante-sociale@upf.pf)

- Service des Œuvres Universitaires - Accueil : 40 86 64 69 ou 40 80 38 52

---



Les collections Littératures du Pacifique, Biographie & Culture océanienne

**Maintenant disponibles en e-book**

pour tous formats et tous supports [Apple iBookstore, Amazon Kindle, Kobo, etc.]



[www.auventdesiles.pf](http://www.auventdesiles.pf)





# Vivez sur le campus

Un campus éco-responsable

Logement, restauration & transport

Protection sociale et santé

Sécurité sur le campus



# «Un campus éco-responsable»

## ► CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE RAISONNÉE



Chacun doit appliquer des éco-gestes élémentaires : fermer portes et fenêtres quand la climatisation est en marche ; éteindre lumière et climatisation en quittant une salle vide. Une signalétique rappelle ces éco-gestes.

Il est préconisé de régler la climatisation à 25°C, et de n'utiliser que les brasseurs d'air dans les salles équipées.

## ► GESTION DES DÉCHETS

Chacun doit trier ses déchets. Vous trouverez sur le campus : récupérateur de piles, poubelles vertes (papiers, cartons, canettes et bouteilles en plastique), et poubelles grises (le reste).

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : chacun doit limiter sa consommation de papier et de plastique. Chaque primo-entrant reçoit une gourde en aluminium, réutilisable, qu'il/elle peut remplir aux fontaines à eau sur le campus. « Non aux bouteilles en plastique ! »

## ► PLAN DE MOBILITÉ



Avec plus de 3.000 personnes qui se rendent au même endroit, aux mêmes heures, tous les jours, le co-voiturage coule de source : il y a un arrêt « co-voiturage spontané » à l'entrée du campus.

Le principe est simple : les personnes en quête d'un transport attendent dans la zone de leur choix, côte est ou côte ouest. Les conducteurs qui ont de la place dans leur voiture, et qui vont dans cette direction s'arrêtent pour les prendre à bord. C'est le tauturu, l'entraide. Et cela réduit les émissions de CO2.

## ► ENGAGEMENT « ÉCO-DÉLÉGUÉS »

Les étudiants qui le souhaitent peuvent devenir « éco-délégués » (participer aux événements universitaires ; veiller au respect des consignes de tri et de maîtrise des énergies ; sensibiliser au co-voiturage spontané ; suivre une formation Fenua Ma). S'ils ont fait du bon travail, ils pourront valoriser leur engagement et bénéficier d'un bonus de point à valoir sur la moyenne de l'année. Ceux qui veulent s'investir doivent retirer un dossier de recevabilité auprès du Bureau de la Vie Étudiante (BVE).

Pour plus d'informations sur le campus éco-responsable, contact :

[eco-responsable@upf.pf](mailto:eco-responsable@upf.pf)

# Logement, restauration & transport

Pour se loger à proximité immédiate de l'université, deux possibilités s'offrent aux étudiants avec des chambres à la cité universitaire située sur le campus ou au centre d'hébergement des étudiants, qui jouxte l'université.



Le dossier de candidature est commun à la cité universitaire, aux centres d'hébergements pour étudiants et à l'agence immobilière sociale de la Polynésie Française. Après étude des dossiers par deux commissions au sein desquelles siègent des étudiants élus, les logements sont attribués, de septembre à juin. Les demandeurs doivent retirer un dossier dès le mois de mai auprès du service des Œuvres universitaires.

## ► LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Située sur le campus de l'université, cette cité comporte au total 72 chambres individuelles. Les étudiants polynésiens boursiers venant des îles sont prioritaires pour l'attribution des chambres. La présence et la réussite aux examens pour les étudiants déjà inscrits à l'université sont aussi des critères primordiaux pour l'obtention d'une chambre.

### Montant mensuel des loyers pour l'année 2019-2020

(sous réserve de modification)

- pour les étudiants boursiers : 22 000 XPF (184 €),
- pour les étudiants non boursiers : 34 000 XPF (285 €).

> **Tarif journalier** : pour les étudiants de passage par nuit : 4 000 XPF (16,76 €),  
pour les autres personnes de passage par nuit : 6 000 XPF (50 €).

> **Tarif mensuel** pour tout séjour de plus d'un mois : 34 000 XPF (285 €),  
pour les non étudiants : 66 000 XPF (553 €).

L'attention des éventuels étudiants arrivant pour la première fois en Polynésie française est appelée sur les points suivants :

- le coût de la vie est plus élevé qu'en métropole (environ le double),
- de réelles difficultés existent pour trouver un hébergement à un prix abordable à Tahiti,
- le logement chez l'habitant n'est pas d'usage.

---

### Votre contact

Accueil du service des Œuvres universitaires

Tél. : 40 86 64 69 ou 40 80 28 52 - [oeuvres-universitaires@upf](mailto:oeuvres-universitaires@upf)

---

### ► LES CENTRES D'HÉBERGEMENT DES ÉTUDIANTS (C.H.E) DE OUTUMAORO ET DE PARAITA

Gérés par le gouvernement de la Polynésie française, qui en est le propriétaire, le C.H.E d'Outumaoro comporte 114 studios en colocation (deux étudiants/studios) et le C.H.E de Paraita dispose de 63 logements d'une à deux personnes. Les studios sont attribués par une commission qui retient les dossiers de candidature selon l'ordre suivant :

- étudiants boursiers des îles éloignées de Tahiti et non redoublant d'un niveau d'études,
- étudiants boursiers des îles éloignées de Tahiti.

Le C.H.E de Paraita est réservé aux étudiants de B.T.S de la presqu'île, de Moorea et des îles éloignées puis aux autres étudiants.

**Tarif unique de location mensuelle pour 2019-2020 (sous réserve de modification) :** 18 000 XPF/étudiant

---

**Vous pouvez obtenir des renseignements auprès du :**

Ministère de l'Éducation de la Polynésie française BP 2551 - 98 713 Papeete - Tél. : 40 47 83 09  
Office Polynésien de l'Habitat - Tél/Fax : 40 54 28 80 - Courriel : [logement.etudiant@oph.pf](mailto:logement.etudiant@oph.pf)

---

86

### ► L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le dispositif d'aide au logement de l'A.I.S.P.F créé depuis décembre 2016 vient compléter le panel d'aides en matière de logement proposé aux étudiants polynésiens. Après les commissions d'attribution des logements de l'UPF et des Centres d'hébergement pour étudiants pour l'année universitaire 2019/2020, l'AISPF disposera de la liste des étudiants boursiers non reçus afin de leur proposer un logement social de type studio ou un appartement de type F2 de leur parc locatif privé. Les étudiants en couple ou seul avec ou sans enfant pourront prétendre à ces logements.

Renseignements auprès de l'AISPF Tél. : 40 81 26 90 et par mail : [aispf@mail.pf](mailto:aispf@mail.pf)

### ► LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE

L'université dispose d'un restaurant universitaire, situé sur le campus d'Outumaoro. Sa grande salle peut recevoir jusqu'à 200 personnes. La restauration est assurée sur place par un traiteur agréé. Les menus sont affichés dans le restaurant, et se trouvent également sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Mon campus ainsi que sur les écrans d'affichage du bâtiment A.

**Tarif des repas pour les étudiants :** un repas complet : 620 XPF ; le plat du jour et un hors-d'œuvre ou un dessert : 510 XPF ; le buffet « Diététique » (assiette de hors d'œuvre de 400 g avec un fruit frais) : 480 XPF.

La terrasse du restaurant, équipée de mobilier de jardin, est un lieu de détente et d'études. Le restaurant est ouvert de 6 h 30 à 13 h 30.

# OFFRE ETUDIANTS McCampus™

Pour tout **achat d'un menu** (médium ou large)  
et sur simple présentation de ta **carte McCampus**  
nous t'offrons un petit plaisir salé ou sucré !



1 produit  
**OFFERT\***



Choisis entre le Cheeseburger, le Croque McDo,  
le Sundaes ou encore le sachet de 3 cookies



Retrouve ta carte\*\* dans ce guide

Pour tout renseignement,  
contacter le service Marketing au 40 54 87 74

\* À l'achat d'un menu (médium ou large) et sur présentation de la carte McCampus  
\*\* Carte valable jusqu'au 30.06.2020 tous les jours de la semaine dans tous les restaurants  
hors grandes vacances scolaires (Décembre à Janvier et Juin-Juillet- Août)



### ► LE SNACK-CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

Le snack-campus (cafétéria) de l'université, situé au rez-de-chaussée du bâtiment A, vous propose du lundi au vendredi, de 6 h 45 à 17 h (hors vacances universitaires) un service de restauration rapide.

### ► TRANSPORT POUR ACCÉDER AU CAMPUS

Afin de faciliter l'accès des étudiants à l'université, la ligne 21 effectue des rotations du lundi au vendredi entre Papeete et l'université. Les bus de cette ligne font un arrêt au rond-point d'Outumaoro (ex-Sofitel) de 6 h 15 à 14 h. Départ tous les quarts d'heure. Les étudiants bénéficient du demi-tarif sur présentation de leur carte d'étudiant (ces réductions sont valables sur tout le réseau, par exemple : 125 XPF (Papeete – UPF ou UPF – Papeete) :

**Attention : n'oubliez pas de réclamer votre ticket de transfert si vous changez de ligne.**

L'accès des étudiants au campus par transport en commun est donc facilité. Toutefois, en cas de difficulté ou de réclamation, vous pouvez contacter le transporteur agréé au 40 54 81 81. Les horaires précis et le parcours des bus sont affichés sur le campus et sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Mon campus.

## Protection sociale et santé

Les étudiants bénéficient d'un régime de protection sociale selon un tarif particulier. L'arrêté du 20 avril 1989 a fixé les conditions d'application du régime d'assurance maladie-invalidité en faveur des étudiants. Cette assurance s'applique à tous les étudiants, français ou étrangers de moins de 26 ans, qui ne sont ni ayants droit ni assurés sociaux de la Caisse de prévoyance sociale (CPS) à compter du 1<sup>er</sup> octobre de l'année d'inscription et est renouvelable par année à chaque inscription universitaire.

Le coût de la cotisation pour l'année 2018/2019 s'élevait à 6 000 XPF ; elle est perçue en même temps que les droits de scolarité et reversée à la CPS. Les étudiants de moins de 21 ans dont les parents ne sont pas affiliés à la CPS devront cotiser auprès de celle-ci en tant qu'étudiant. Les étudiants de moins de 21 ans bénéficiant de la couverture sociale de leurs parents devront présenter lors de la constitution de leur dossier administratif d'inscription une attestation d'ayant droit à la couverture sociale (CPS, sécurité sociale ou caisse de prévoyance). Les étudiants atteignant 21 ans au cours de l'année universitaire (qui court du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020) doivent obligatoirement adhérer au régime étudiant de la CPS dès leur inscription à l'université. Les enfants des familles bénéficiaires du régime métropolitain de sécurité sociale ou d'une autre caisse de prévoyance sociale métropolitaine (même si le traitement de leur dossier de remboursement est effectué par la CPS) doivent demander auprès de leur caisse si leur régime métropolitain prend en charge leur enfant étudiant à l'université de la Polynésie française et en apporter la justification. Attention, pour les fonctionnaires métropolitains affectés en Polynésie française, la sécurité sociale couvrant

leurs enfants s'arrête à 20 ans. Cette réglementation étant d'ordre public, elle exclut toute possibilité d'exemption au profit de l'affiliation à une autre assurance, qu'elle soit volontaire ou privée. Les étudiants qui ont souscrit une assurance volontaire à la CPS ou qui bénéficient du régime de solidarité territoriale (RST) devront l'abandonner pour adhérer au régime obligatoire étudiant créé pour leur éviter de recourir à l'assurance volontaire beaucoup plus coûteuse.

---

### **Votre contact**

Bâtiment A - direction de la scolarité : Tél. : 40 80 38 23 - [scolarite@upf.pf](mailto:scolarite@upf.pf)

---

### **La santé de l'étudiant**

Conformément aux dispositions réglementaires, la protection médicale des étudiants comporte une consultation préventive gratuite sur convocation :

- un examen médical accompagné d'un entretien dans le but de dépister les affections médicales et les troubles de santé susceptibles d'entraver la scolarité normale de l'étudiant ;
- un contrôle de l'état vaccinal de l'étudiant.

Cette visite médicale doit prendre place au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur. Tous les étudiants inscrits en L2 et L3, n'ayant jamais consulté, seront convoqués pour une visite médicale.

Consultez les convocations sur les panneaux d'affichage du bâtiment A et par courriel sur la messagerie [etudiant.upf.pf](mailto:etudiant.upf.pf).

89

### **Permanences médicales et assistante sociale**

#### **Les permanences médicales**

Deux médecins et un infirmier tiennent des permanences médicales. Nous vous recommandons de consulter dans un premier temps l'infirmier du campus, Jérôme Fernandez, qui vous orientera ensuite vers les médecins, le cas échéant.

Cabinet médical/infirmier : Tél. : 40 80 39 57 - [medical@upf.pf](mailto:medical@upf.pf)

Le cabinet médical de situe au bâtiment E de la résidence universitaire.

Horaires de permanence : Infirmier : mardi et jeudi matin de 8 h à 12 h

Cabinet médical : mercredi et jeudi de 13 h à 15 h 30 sur convocation ou rendez-vous.

#### **Les permanences de l'assistante sociale**

La permanence est assurée au bureau de la VP-CFVU (bâtiment A) par Mme Mondejar, assistante sociale.

Prise de rendez-vous uniquement par mail : [assistante-sociale@upf.pf](mailto:assistante-sociale@upf.pf)

#### **Actions de prévention**

Au cours de l'année, plusieurs actions de prévention sont organisées, des « matinées santé » sur l'alimentation, la prévention de l'obésité et du diabète, les addictions, l'homophobie, la prévention routière, la sensibilisation au handicap, la prévention sida, les campagnes de don du sang...

Infos complémentaires : secrétariat au bureau de la vie étudiante :

Tepuarata Brothers au 40 80 39 65

# Sécurité sur le campus

Le campus de l'université est sûr, et il appartient à tous, notamment aux étudiants, de veiller à ce qu'il le demeure. Pour ce faire, le respect de quelques règles simples de sécurité s'impose.

Les agents de sécurité patrouillent 24h/24h 7jours/7jours et peuvent à tout moment vous venir en aide en appelant le 87 70 73 57.

## ▶▶ SÉCURITÉ INCENDIE

En cas d'incendie, utilisez les dispositifs d'alarme (boîtiers rouges) qui se trouvent à disposition dans tous les locaux ; tout déclenchement abusif des alarmes sera sanctionné. À l'audition du signal d'alarme ou sur l'ordre d'un responsable de la sécurité, fermez les portes et les fenêtres, avant d'évacuer les locaux dans le calme. N'oubliez pas qu'il est interdit de partir à contre-courant. Si de la fumée a envahi les dégagements, sans toutefois en interdire la sortie, baissez-vous sous la nappe de fumée et appliquez un mouchoir ou un morceau de tissu sur le nez et la bouche.

> **N'utilisez pas** les ascenseurs.

> **Ne stationnez jamais** devant les issues de secours ou sur les emplacements réservés aux véhicules de sécurité.

> **Dès la rentrée universitaire, prenez connaissance** des plans d'évacuation et des issues de secours figurant à tous les étages des bâtiments de l'université.

> **Dans tous les cas**, suivez les consignes affichées dans toutes les salles de cours.

## ▶ SÉCURITÉ PHYSIQUE

> **Suivez les consignes de sécurité** dans les laboratoires ou dans les salles de TP.

> **Ne déversez jamais** de produits toxiques dans les égouts ou dans la nature.

> **Les gestes de premiers secours** ne sont à pratiquer que si l'on a été formé à cet effet. Des formations sont organisées chaque année sur le campus ; renseignez-vous auprès de l'infirmier, [medical@upf.pf](mailto:medical@upf.pf). Dans le cas contraire, il vaut mieux s'abstenir de manipuler un blessé ; toutefois, restez auprès de lui en attendant les secours.

> **Les agents de sécurité** sont formés, équipés ; des défibrillateurs sont présents aux endroits clés de l'établissement.

## ► SÉCURITÉ ROUTIÈRE

> **Respectez la signalisation routière** et les limitations de vitesse sur le campus.

> **Respectez le code de la route** qui est applicable sur tout le domaine universitaire.

> **Respectez strictement les règles de stationnement** et les indications qui peuvent vous être données par les agents de l'université. À défaut, les secours pourraient être empêchés d'intervenir.



## ► SÉCURITÉ CYCLONES

En prévision d'une menace cyclonique, trois niveaux d'alerte sont définis.

> **La vigilance cyclonique** : l'université continue de fonctionner. Les cours sont maintenus et les personnels restent à leur poste, sauf en cas de force majeure signalée par le président de l'UPF.

> **L'alerte orange** : l'université continue de fonctionner. La menace cyclonique risque de présenter un danger dans un délai de 24 h. Les cours sont maintenus et la circulation sur le campus reste libre.

> **L'alerte rouge** : le danger cyclonique est jugé imminent pour l'île dans les heures à venir. Seul le président de l'université peut prendre alors la décision de fermer le campus. Les cours sont suspendus et les personnels autres que ceux du service de sécurité sont dispensés d'assurer leur service. Les étudiants logés sur le site sont alors pris en charge et mis en sûreté suivant le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'université. À la levée de l'alerte rouge, et après la réalisation d'un diagnostic technique de l'état des bâtiments, l'université est de nouveau ouverte, sauf disposition contraire. Les étudiants et les personnels sont priés de se tenir informés en suivant les communiqués diffusés à la radio.

91

### Les numéros d'urgence

En tant que de besoin, vous pouvez contacter les numéros suivants :

- Les pompiers de Punaauia : 40 54 38 50
- Le SAMU : 15
- La gendarmerie de Punaauia : 40 50 76 05
- Le gardien de l'université (société Jurion) : 87 70 73 57
- Le service logistique de l'UPF : 40 80 38 74/ 87 20 65 01/ 87 23 13 08



# Impliquez-vous

Calendrier des événements

Vie étudiante : engagez-vous !

Vie culturelle



# Calendrier des événements

L'UPF organise ou participe à des événements qui rythment l'année universitaire. Les dates indiquées sont sujettes à modification.

La liste des événements n'est pas exhaustive, tenez-vous informé, sur le site web [www.upf.pf](http://www.upf.pf) et sur la page facebook de l'UPF [www.facebook.com/univpf](http://www.facebook.com/univpf) !

### ■ ■ Reprise des cours

**Lundi 26 août 2019.** Les cours débutent à cette date pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'université.

### ■ ■ Journées d'intégration des étudiants de première année

**Lundi 26 et mardi 27 août 2019.** Si vous venez d'obtenir votre baccalauréat et de vous inscrire en première année à l'UPF, alors vous bénéficierez à la rentrée de deux jours d'intégration à la vie universitaire, pour réussir cette transition qui peut s'avérer déconcertante. Un dispositif d'orientation ou de réorientation vous aidera à mieux choisir votre filière et des activités académiques, associatives et sportives vous seront proposées pour mieux apprécier la vie universitaire dans son ensemble.

### ■ ■ Les Prim'Olympiades de l'UPF



**Jeudi 29 août 2019.** Journée d'intégration ludique et sportive obligatoire pour les étudiants de L1 primo-entrants. Les étudiants seront répartis en trois groupes correspondant aux trois départements de l'UPF et participent à de nombreuses activités ludiques et sportives, des jeux collectifs, et à la clé un trophée pour le département gagnant.

### ■ ■ Rentrée solennelle

**Jeudi 19 septembre 2019.** La Rentrée solennelle est l'occasion pour le président de dresser le panorama de l'année à venir toujours riche en événements pour l'université. Cette cérémonie se poursuit par le parrainage des majors de promotion qui récompense les meilleurs étudiants de l'UPF. Une leçon inaugurale, qui replace au cœur de nos esprits la recherche, clôture l'événement.

### ■ ■ Parrainage des majors de promotion

**Jeudi 19 septembre 2019.** Parmi les actions menées par l'université pour tisser des liens avec le monde de l'entreprise et promouvoir l'insertion professionnelle de ses diplômés, une initiative originale et inédite est mise en place à l'UPF : le parrainage des majors de promotion. Concrètement, il s'agit de récompenser les majors de promotion

de l'année des licences offertes par l'UPF. Dans ce but, des entreprises privées partenaires attribuent à ces étudiants les plus méritants une aide financière substantielle pour leur permettre de poursuivre leurs études ou d'entrer plus sereinement dans la vie active.

### ■ ■ Cycles des conférences « Savoirs pour tous »

**À partir de septembre 2019.** Ces conférences sont ouvertes à tous et sont gratuites. Elles ont lieu généralement le jeudi à 18h15, en amphithéâtre A3. La programmation est communiquée en amont sur les écrans d'affichage internes, sur le site internet et le compte facebook de l'UPF.

### ■ ■ Matinées de la santé

**À partir de septembre 2019.** Tous les mois, l'UPF vous propose, par le biais de l'infirmerie du campus et du service de la communication, une action de prévention en santé publique sur des sujets très divers comme l'alimentation, la prévention de l'obésité et du diabète, les addictions, le don du sang, les maladies sexuellement transmissibles, la prévention routière, la filariose, le handicap... N'hésitez pas à nous proposer des thèmes qui vous touchent : ayez le réflexe [communication@upf.pf](mailto:communication@upf.pf) !

### ■ ■ Journées du patrimoine

**Mi-septembre 2019.** La bibliothèque universitaire fait découvrir les documents rares et anciens du «Fonds patrimonial polynésien». Pour participer, s'inscrire par mail : [scd@upf.pf](mailto:scd@upf.pf)

### ■ ■ Carrefour de l'emploi public



**Octobre 2019.** Le Carrefour de l'emploi public est une rencontre entre tous les représentants du secteur public en Polynésie (État, Pays, Communes) et les étudiants de l'UPF. Sous forme de stands et d'ateliers thématiques par grande famille de métiers, le Carrefour est également l'occasion pour les étudiants de s'entraîner à l'entretien devant un jury pour préparer, en situation réelle, les concours administratifs. Le Carrefour connaît un vif succès depuis sa mise en place, alors venez profiter de cette opportunité en participant à cet événement unique en Polynésie !

### ■ ■ Fête de la science

**Octobre 2019.** La fête de la science est l'occasion chaque année de souligner l'importance des sciences dans notre vie quotidienne et d'éclairer le grand public. L'UPF, et en particulier l'ESPE, participent de manière très importante à cet événement grand public.

## ■ ■ Salon Lire en Polynésie



**14-17 novembre 2019.** L'université est associée au Salon du livre de Tahiti « Lire en Polynésie » organisé par l'Association des Éditeurs de Tahiti et des îles. Pendant l'événement, elle dispose d'un stand pour faire connaître son offre et ses activités tournées vers tous les publics..

## ■ ■ Nuit de la lecture



**Samedi 18 janvier 2020.** Dans le cadre de l'événement national de la Nuit de la lecture, la bibliothèque universitaire ouvre ses portes à la nuit tombée et vous surprend avec ses animations culturelles gratuites et tout public.

## ■ ■ Journées d'orientation post-bac



**Janvier 2020.** Cet évènement est unique en Polynésie française. Pendant deux jours, la plupart des organismes de formation post-bac présents à Tahiti et au-delà (Canada, Nouvelle-Zélande, USA, Australie...) sont réunis sur le campus. Les 4000 lycéens de Tahiti affluent sur le campus pour s'orienter et découvrir les formations possibles après le bac. C'est également l'occasion de prendre connaissance des exigences de l'enseignement supérieur, son mode de fonctionnement, les filières et les débouchés, les taux de réussite et de découvrir concrètement le campus d'Outumaoro et la vie étudiante.

## ■ ■ Journée des langues et cultures polynésiennes



**Janvier/février 2020.** Cette journée, organisée par les étudiants de la filière de reo mā'ohi de l'UPF, est l'occasion de promouvoir et de partager le patrimoine culturel et linguistique polynésien. La filière de reo mā'ohi accueille des étudiants venant de tous les archipels qui, au cours de cette manifestation ouverte au public, mettent en avant la culture et les traditions de leurs îles soulignant ainsi la richesse culturelle et humaine de l'université. Danses, chants, discours traditionnels et autres activités culturelles sont ainsi proposés sur le campus.

## ■ ■ Festival « HEIVA 'ITE MATA ROA » de l'ESPE

**Mars 2020.** Ce festival transforme les murs de l'ESPE en grande galerie d'Art le temps d'un concours de photographies inspirées d'extraits de textes d'auteurs autochtones de la Polynésie française et du Pacifique. Présentée ensuite sur la façade extérieure de la BU, l'exposition bénéficie d'un second souffle.

## ■ ■ Ma Thèse en 180 secondes



**Mars 2020.** Ma Thèse en 180 secondes permet aux doctorants de l'université de présenter leur sujet de recherche à un auditoire profane et diversifié. Chaque étudiant doit faire, en 3 min, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Avec l'appui d'une seule diapo.

## ■ ■ Forum étudiants-entreprises



**Mars 2020.** Le Forum étudiants-entreprises est une grande rencontre annuelle entre les étudiants de l'UPF et le monde du secteur privé. Une quarantaine d'employeurs du fenua sont ainsi présents à cet événement pour faire découvrir leurs métiers et proposer des stages. Sous forme de stands et d'ateliers thématiques, les professionnels (membres d'entreprises et chefs d'entreprise) informent concrètement sur les clés de la réussite. Les étudiants peuvent également s'entraîner à l'entretien d'embauche, avec des directeurs des ressources humaines comme coach pour l'occasion. Le Forum est une incontournable occasion de préparer une insertion réussie dans la vie active. Venez nombreux !

## ■ ■ Concours d'éloquence de l'UPF



**Mars 2020.** Cet événement a pour objectif d'aider les étudiants à surpasser les difficultés souvent rencontrées lors d'une prise de parole en public. L'UPF met en place pour les étudiants volontaires, des ateliers animés par des professionnels de l'expression (conte, théâtre, slam, expression corporelle, gestion des émotions) afin de promouvoir les qualités d'expression des étudiants et de préparer ceux qui le souhaitent au concours.

## ■ ■ Les Doctoriales de la Polynésie française



**Mai 2020.** L'objet des Doctoriales de la Polynésie française est de permettre aux étudiants en thèse de doctorat, de présenter leurs travaux de recherche et de tisser des liens avec les acteurs socio-économiques locaux. Les présentations sont publiques. Elles représentent la meilleure chance, pour quiconque s'intéresse à la recherche, d'acquérir un panorama complet des travaux de recherche qui sont menés en Polynésie française. Tous les doctorants effectuant leurs travaux de recherche en Polynésie française peuvent participer à cet événement, qu'ils soient inscrits ou non à l'UPF. La valorisation de leurs travaux se manifeste de deux manières : des présentations de posters et des communications orales ouvertes à tous. Des prix sont remis par des partenaires industriels pour récompenser la meilleure présentation orale, le meilleur poster et la thèse offrant la meilleure perspective de valorisation économique ou culturelle.

# Vie étudiante : engagez-vous !

L'université n'est pas qu'un lieu d'enseignement. Le campus est aussi un lieu d'échanges et de rencontres que vous pouvez animer. Les associations de l'université reflètent les préoccupations des étudiants et leur volonté de s'investir à titre personnel dans un cadre collectif. Cette dynamique favorise l'intégration à l'université des nouveaux arrivants. En outre, elle facilite l'épanouissement des étudiants en permettant à chacun de mener à bien des projets, de s'organiser, de communiquer... En bref, la vie associative est plus qu'un simple complément agréable et enrichissant aux études, c'est un moyen valorisant de réussir sa vie d'étudiant. Alors, faites le premier pas : les associations n'attendent que vous pour une animation participative sur le campus. L'université peut mettre à la disposition des associations étudiantes qui en font la demande une salle, la halle des sports ou les espaces extérieurs du campus (Journée polynésienne, sessions de danse ou d'animations sportives, réunions). De plus, l'engagement au sein d'une association, l'engagement dans le cadre de missions universitaires diverses, l'engagement citoyen, l'engagement professionnel ou encore l'engagement militaire peuvent être valorisés au cours d'une de vos années d'études. Renseignez-vous auprès du bureau de la vie étudiante.

98

**Votre contact : Bureau de la vie étudiante et de l'aide à la réussite**  
**Tepearata Brothers - [aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf) - Tél. : 40 80 39 65**

## ▶▶ LA CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Poursuivre une formation à l'université, ce n'est pas simplement étudier, c'est aussi prendre part aux décisions et aux choix portant sur l'organisation et la gestion de l'établissement. Dans toutes les instances de l'université, plusieurs sièges sont réservés aux représentants étudiants qui expriment leurs opinions au nom de leurs camarades et participent aux débats qui animent la vie de l'université. En tant que porte-parole au sein des instances universitaires, vos cinq représentants, élus pour deux ans (mai 2019-mai 2021), sont force de proposition dans les organes consultatifs, telles que la commission de la formation et de la vie universitaire et la commission du FSDIE, et partie prenante aux décisions du conseil d'administration. Vos représentants au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sont membres de la section disciplinaire amenée à se prononcer sur les fraudes aux examens. Pour vous aider dans vos démarches, faire passer vos doléances à la direction ou organiser des réunions d'information, vous pouvez les appeler au 40 803 836, les rencontrer dans leur bureau situé dans le bâtiment P ou leur laisser un message dans la boîte aux lettres disponible dans le hall du bâtiment A.

Le vice-président étudiant, élu parmi les cinq représentants étudiants du conseil d'administration, est l'interlocuteur privilégié des élus étudiants des autres universités.

**Contact : Hoanui Mariassouce, étudiant en droit, économie-gestion (DEG)**  
**[vp-etudiant@etudiant.upf.pf](mailto:vp-etudiant@etudiant.upf.pf)**

## ▶▶ LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE L'AIDE À LA RÉUSSITE

Vous avez des projets pour votre association universitaire ou des projets personnels en rapport avec l'université ? Le bureau de la vie étudiante vous conseillera sur la démarche à entreprendre et le calendrier à respecter pour réussir dans votre entreprise.

Contact : Bureau de la vie étudiante et de l'aide à la réussite - Tepuarata Brothers - [aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf) - Tél. : 40 80 39 65

## ▶ OBTENIR UNE SUBVENTION POUR VOTRE PROJET ASSOCIATIF PAR LE FSDIE

Vous pouvez obtenir des fonds pour financer un ou des projets de l'association étudiante que vous animez. Les demandes de subvention doivent être adressées par écrit au président de l'université. Pour faciliter ces démarches, un formulaire permettant de décrire le projet est téléchargeable directement sur l'ENT > <http://ent.upf.pf> > Docs'ENT > Vie sur le campus.

Les projets associatifs doivent obligatoirement impliquer des étudiants de l'université et avoir pour vocation de promouvoir l'animation sur le campus ou/et améliorer la vie étudiante pour recevoir un soutien financier de l'université. Les projets présentés peuvent être dans des domaines aussi variés qu'une manifestation culturelle et artistique, une rencontre sportive, une action de promotion de la santé ou de la citoyenneté, ou encore une action de solidarité.

Renseignez-vous pour connaître les périodes les plus favorables pour demander une subvention au titre du FSDIE auprès du [Bureau de la vie étudiante et de l'aide à la réussite - Tepuarata Brothers - aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf) - Tél. : 40 80 39 65

## ▶ LISTE DES ASSOCIATIONS



### ■ ■ Association des étudiants de l'UPF [ASSET]

Créée en janvier 2010, cette association a pour but de promouvoir les rencontres et les échanges entre les étudiants de l'université autour de multiples activités. À son actif divers concours, ateliers et animations, organisation d'événements, comme la Journée des langues polynésiennes.

<https://www.facebook.com/asset.upf>



### ■ ■ Association sportive et culturelle de l'UPF [ASCUP]

Matches, tournois et rencontres de divers sports, mais aussi formations, découverte de nouveaux sports, secourisme, permis bateau, sorties randonnées... Avec une cotisation de seulement 500 XPF, l'ASCUP vous emmènera loin !

Contact : M. Benjamin Grosjean, professeur d'EPS, président de l'ASCUP - Halle des sports Tél. : 40 80 38 68 - [sports@upf.pf](mailto:sports@upf.pf)



### ■ ■ Association GEOHISLE

Créée en 2011, cette association des étudiants inscrits en licence d'histoire, de géographie et aménagement, et environnements océaniques organise de nombreuses manifestations, comme le bal de fin d'année ou une grande tombola. Les recettes de ces événements ont pour but de financer un voyage d'étude en troisième année de Licence.

Contact : Mehiti Tamu, présidente - [mehiti.tamu@etudiant.upf.pf](mailto:mehiti.tamu@etudiant.upf.pf)

Site internet : <http://geohisletahiti.wix.com/geohisle>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/183800875040704>

100



### ■ ■ Association DOCTA [doctorants de Tahiti]

Association fondée en 2011, Docta regroupe tous les doctorants de l'UPF, et co-organise les Doctoriales, événement de promotion de la recherche auprès du grand public.

[bureau.docta@gmail.com](mailto:bureau.docta@gmail.com)



### ■ ■ Badminton université club de Polynésie française [BUCPF]

Le BUCPF rassemble en son sein tous les pratiquants du badminton, qu'ils soient étudiants ou non. Il promeut la pratique et le développement du badminton, au niveau loisir comme en compétition. Les entraînements et les tournois prennent place à la halle des sports les lundis, mardis et jeudis de 17 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h. Un tournoi est organisé un week-end par mois.

Contact : Nicolas Mouret, vice-président - [nicolas.mouret@etudiant.upf.pf](mailto:nicolas.mouret@etudiant.upf.pf)

[www.bucpf.pf](http://www.bucpf.pf)



### ■ ■ Troupe de l'atelier théâtre de l'UPF [TARTUPF]

La troupe, qui constitue une des activités de l'amicale des personnels de l'UPF, permet à tous ceux qui le souhaitent de s'initier ou de se confirmer dans les activités théâtrales. **Contact : Pascal Ortega**  
**Tél. : 40 86 64 34 - [pascal.ortega@upf.pf](mailto:pascal.ortega@upf.pf)**

### ■ ■ Futsal université club de Polynésie française [FUCPF]

Cette association organise des séances de futsal, ouvertes aux étudiants, aux personnels de l'université, à leurs conjoints, et aux personnes extérieures à l'UPF. Les séances de futsal ont lieu tous les mercredis de 17 h 30 à 20 h à la halle des sports de l'université. Le nombre requis de joueurs par séance est de 20 personnes maximum.  
**Contact : André-Rémi de Surterre - Tél. : 87 26 91 11**

## Vie culturelle

Déterminée à promouvoir un campus vivant, l'université offre une saison culturelle colorée à travers une floraison d'expositions, de spectacles et de concerts. Les répertoires n'ont pas de limite : musique, photographie, sculpture, théâtre, littérature, citoyenneté, actions de solidarité, ... À vous d'en établir la programmation ! Devenez acteur et animateur de la vie culturelle sur le campus en proposant vos créations. Vous pouvez d'ailleurs bénéficier, sous conditions, d'un soutien financier de l'université.

**Contact : service de la communication - Tél. : 40 80 38 88 - [communication@upf.pf](mailto:communication@upf.pf)**  
**Médiation culturelle (BU) : Tél. : 40 86 64 00 - [scd@upf.pf](mailto:scd@upf.pf)**



# Repérez-vous

Contacts au sein de l'UPF

Urgences

Adresses et numéros utiles

Plan du campus

Glossaire



# Contacts au sein de l'université

L'annuaire complet de l'UPF est en ligne sur [www.upf.pf](http://www.upf.pf)

## Université de la Polynésie française

BP 6570 - Campus d'Outumaoro - 98 702 Faa'a Tahiti - Polynésie française

Standard : Tél. : 40 80 38 03 - Fax : 40 80 38 04 - [courrier@upf.pf](mailto:courrier@upf.pf)

Présidence : Tél. : 40 80 38 39

Direction générale des services : Tél. : 40 80 38 73 - Fax : 40 80 39 73

## Bibliothèques universitaires

BP 60 056 - Campus d'Outumaoro - 98 702 Faa'a Tahiti - Polynésie française

Tél. : 40 86 64 00 - [scd@upf.pf](mailto:scd@upf.pf)

## Direction de la Scolarité

Tél. : 40 80 38 23 - [scolarite@upf.pf](mailto:scolarite@upf.pf)

## Œuvres universitaires

Tél. : 40 80 38 65 – Fax : 40 80 38 12 - [oeuvres-universitaires@upf.pf](mailto:oeuvres-universitaires@upf.pf)

## Bureau de la vie étudiante et de l'aide à la réussite

Tél. : 40 80 39 65 - [aide-reussite@upf.pf](mailto:aide-reussite@upf.pf)

## Centre d'orientation des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP)

Tél. : 40 80 39 54 - [cosip@upf.pf](mailto:cosip@upf.pf)

## Relations internationales

Tél. : 40 80 39 31 - [relations-internationales@upf.pf](mailto:relations-internationales@upf.pf)

## Cabinet médical et infirmerie

Tél. : 40 80 39 57 - [medical@upf.pf](mailto:medical@upf.pf)

## Assistante sociale

[assistante-sociale@upf.pf](mailto:assistante-sociale@upf.pf) (reçoit uniquement sur rendez-vous)

## Restaurant universitaire

Tél. : 40 43 87 26

## Résidence universitaire bâtiments A à J

Tél. : 40 88 92 16

## Résidence universitaire bâtiments K et L

Tél. : 40 88 92 55

## Communication

Tél. : 40 80 38 88 - [communication@upf.pf](mailto:communication@upf.pf)

## Agence comptable

Tél. : 40 80 39 01 - [agent-comptable@upf.pf](mailto:agent-comptable@upf.pf)

## Formation continue

Tél. : 40 80 38 77 - Fax : 40 80 39 77 - [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)

## Institut Confucius

Tél. : 40 80 39 32 - [institut-confucius@upf.pf](mailto:institut-confucius@upf.pf)

## ESPE

Tél. : 40 86 64 59 – Fax : 40 41 92 22 - [secretariat-espe@upf.pf](mailto:secretariat-espe@upf.pf)

## École doctorale du Pacifique - ED 469

Tél. : 40 80 39 23 - [ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf)

# Urgences

Sécurité campus (société Jurion)	Tél. : 87 70 73 57 - 40 80 38 94
Pompiers	Tél. : 18
SMUR (Service Mobile d'Urgence et Réanimation)	Tél. : 15
Police Secours	Tél. : 17
Gendarmerie Papeete	Tél. : 40 46 74 00
Gendarmerie Faa'a	Tél. : 40 46 72 00
Gendarmerie Punaauia	Tél. : 40 50 76 05
Hôpital du Taaone Urgences	Tél. : 40 42 01 01
Hôpital du Taaone Standard	Tél. : 40 48 62 62
Clinique Cardella Urgences	Tél. : 40 46 04 25
Polyclinique Paofai Urgences	Tél. : 40 46 18 30
Hôpital Taravao Urgences	Tél. : 40 57 76 76
SOS Suicide	Tél. : 444 767

## Adresses & numéros utiles

105

### Centre d'information et d'orientation de Polynésie française

Route de l'Hippodrome, à côté de l'École normale - BP 51 582 - 98 716 Pirae

Tél : 40 50 87 40 - Fax : 40 50 87 41

Courriel : [direction@cio.ensec.edu.pf](mailto:direction@cio.ensec.edu.pf) - Site web : [www.des.pf](http://www.des.pf)

### CNAM Centre régional associé de Papeete

Lycée Hôtelier de Punaauia

BP 50361 - 98716 Pirae

Tél : 40 43 25 44 - Fax : 40 45 29 95

Courriel : [secretariat@cnam-polynesie.com](mailto:secretariat@cnam-polynesie.com) - Site web : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

### CNED Centre national d'enseignement à distance

Route de l'Hippodrome - Pirae - BP 5 290 - 98 716 Pirae

Tél : 40 46 28 04 - Fax : 40 45 47 62 - Site web : [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

### Institut de formation des professions de santé Mathilde Frébault

BP 1 984 - 98 713 - Papeete

Tél : 40 50 82 99 - Fax : 40 43 16 70 - Courriel : [secretariat.ifps@sante.gov.pf](mailto:secretariat.ifps@sante.gov.pf)

### Vice-rectorat de Polynésie française

BP 1 632 - 98 713 - Papeete

Tél : 40 47 84 00. Courriel : [secretariat@ac-polynesie.pf](mailto:secretariat@ac-polynesie.pf) - Site web : [www.monvr.pf](http://www.monvr.pf)

### SOS Suicide

Le centre de prévention du suicide de Polynésie française - Dispensaire de Punaauia

BP 130 289 - 98 717 - Punaauia

Tél : 40 827 900. Courriel : [sos-suicide@mail.pf](mailto:sos-suicide@mail.pf) - Site web : [www.sossuicide.pf](http://www.sossuicide.pf)



# Glossaire

- AUF** – Agence universitaire de la francophonie
- BU** – Bibliothèque universitaire
- CERPE CEPF** – Concours de recrutement de professeurs des écoles du corps d'État créé pour la Polynésie française
- CIDJ** – Centre d'information et de documentation de la jeunesse
- CNED** – Centre national d'enseignement à distance
- COSIP** – Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
- CPS** – Caisse de prévoyance sociale
- DRH** – Direction (ou directeur) des ressources humaines
- ECTS** – *European credit transfer system*
- ERASMUS** – *European action scheme for the mobility of university students* (programme de mobilité universitaire de l'Union européenne)
- ESPE** – École supérieure du professorat et de l'éducation
- FAEPF** – Fédération des associations des étudiants de Polynésie française
- FIED** – Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance
- Forco** – Service de la formation continue de l'UPF
- IFREMER** – Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- ILM** – Institut Louis Malardé
- IRD** – Institut de la recherche pour le développement
- IUFM** – Institut universitaire de formation des maîtres
- MEDEF** – Mouvement des entreprises de France
- ONISEP** – Office national d'information sur les enseignements et les professions
- RCE** – Responsabilités et compétences élargies
- RI** – Relations internationales
- UE** – Unité d'enseignement
- UECG** – Unité d'enseignement de culture générale
- UMR** – Unité mixte de recherche
- UNC** – Université de la Nouvelle-Calédonie
- UPF** – Université de la Polynésie française





A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.



Blank page with horizontal dotted lines for writing.

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE  
BP 6 570 – 98 702 Faa'a - Tahiti – Polynésie française  
Tél. 40 80 38 03 – Fax 40 80 38 04 – [courrier@upf.pf](mailto:courrier@upf.pf)  
Site internet : [www.upf.pf](http://www.upf.pf)

Directeur de la publication : Pr PATRICK CAPOLSINI, président  
Rédaction : Université de la Polynésie française  
Coordination : Service communication  
Photographies : Max Ndzengue, [matarai.com](http://matarai.com),  
Maïko Mou, Patrice Myotte-Duquet  
Régie publicitaire : Eden Productions (689) 40 54 05 30  
Pré-presses : Scoop (689) 40 50 95 95  
Impression : STP-multipress

Le guide de l'Étudiant est tiré à 4 200 exemplaires.  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2019  
© Université de la Polynésie française





# club **tiare**

**Rejoignez notre programme de fidélité  
et devenez, vous aussi, voyageur privilégié !**



**Avec Air Tahiti Nui,  
vos Miles vous donnent des ailes !**



AIR TAHITI NUI